

*l'Anti*capitaliste

N°157 | Juin 2024 | 4,5 €

la revue mensuelle du NPA



**JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
LA FÊTE DU LIBÉRALISME**



**DROITS LGBTI: CONTRE
L'OFFENSIVE RÉACTIONNAIRE,
RÉSISTER ET CONTRE-ATTAQUER**



**MOBILISATIONS ÉTUDIANTES,
SCHOLASTICIDE ET
SILENCES DE L'ESR**



**LA GRANDE GRÈVE DES
INFIRMIÈRE DE 1988**

Sommaire

ÉDITO

Aurore Lancereau

Nouveau Front populaire : un outil pour reconstruire une gauche de lutte 3

PREMIER PLAN

NPA-L'Anticapitaliste

Contre Macron et l'extrême droite, unité dans la rue et dans les urnes 4

Hor, Sally Brina, Awena Connolly

Droits LGBTI : Contre l'offensive réactionnaire, résister et contre-attaquer 7

Jeff Castel Kanaky : à Poindimié les acquis de la révolte 9

Maya Lavault *Une « saison de machettes » au Rwanda,*
autopsie d'un génocide par les tueurs 11

Thierry Labica Mobilisations étudiantes, scholasticide et silences de l'ESR 16

DOSSIER

Comité de Saint-Denis *Jeux olympiques et paralympiques : un événement néfaste* 18

Oriane Nadjma Une grande fête populaire? 20

Y.S. *Jeux olympiques : 128 ans de spectacle sportif,*
de propagande et de luttes sociales 21

Édouard Soulier *Jeux olympiques et boycott sportif :*
une histoire de lutte politique 23

Camo Mille JOP et grossophobie 27

Sally Brina Les Jeux olympiques du sexisme et de la transphobie 28

HISTOIRE

Pascal Dias La Tornado blanche 29

FOCUS

Édouard Soulier *Nahel : un an après, l'antiracisme plus que jamais nécessaire* 36

Retrouvez notre revue sur sa page du site *L'Anticapitaliste* :
<https://lanticapitaliste.org/presse/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont téléchargeables en format pdf.

Couverture: © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas



Départ en manifestation spontanée. Rassemblement contre la dissolution de l'assemblée nationale et la victoire de l'extrême droite aux élections européennes. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

NPA

l'Anticapitaliste

S'ABONNER

PAR CHÈQUE

à l'ordre de: NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex
France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Étranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <https://lanticapitaliste.org/abonnement>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

l'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA-L'Anticapitaliste

Comité de rédaction:

Fabienne Dolet, Raphaël Greggan, Thierry Labica, Antoine Larrache, Maya Lavault, Héléne Marra, Robert Pelletier, Laurent Ripart, Édouard Soulier.

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Directrice de la publication:

Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction:

Antoine Larrache

Diffusion:

diffusion.presse@npa2009.org

Administration:

01 48 70 42 30
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire:

0519 P 11509

Numéro ISSN:

2269-370X

Société editrice:

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage:

3 000 exemplaires

Maquette et impression:

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 21
Fax: 01 48 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

Nouveau Front populaire : un outil pour reconstruire une gauche de lutte

PAR AURORE LANCEREAU

Le phénomène le plus marquant de cette nouvelle séquence est incontestablement l'accélération de la polarisation de la vie politique française entre deux blocs qui s'opposent, avec d'un côté un bloc d'extrême-droite, et de l'autre, un bloc de gauche.

La crise du macronisme et sa faible assise sociale sont sorties renforcées de la séquence des Européennes, avec l'extrême-droite qui y a atteint 40 % des suffrages exprimés. La dissolution de l'Assemblée nationale opérée par Macron dans la foulée, soit pour créer une forme de front républicain derrière lui, soit pour apparaître comme une opposition crédible pour 2027, n'a fait que renforcer ce phénomène au lieu de l'atténuer.

UNE POLARISATION RENFORCÉE

D'un côté, le bloc d'extrême droite se renforce, attirant à lui une partie de la bourgeoisie républicaine, comme Éric Ciotti, mais aussi une partie de l'extrême-droite extrême, avec le ralliement de Marion Maréchal Le Pen.

De l'autre, et heureusement, un bloc de gauche s'est formé, sursaut de notre camp social. La demande d'unité à la base face à la menace de la prise du pouvoir par le RN est en effet très forte, et a fait pression partout, y compris sur les partis : c'est ainsi qu'il faut interpréter la formation du Nouveau Front populaire (NFP). Elle est elle-même à mettre en lien avec des expériences unitaires récentes et d'importance, comme l'année dernière avec la formation de l'intersyndicale opposée à la réforme des retraites, ou en 2022 avec la création de la NUPES.

UNE GAUCHE INSTABLE

Entre ces deux blocs, rien ne semble pouvoir exister, ni Macron ni la partie de l'extrême gauche qui refuse l'unité. Pour autant, il faut souligner combien la politique politicienne a vite repris le dessus. En effet, depuis vendredi et l'annonce finale des candidatures, la FI multiplie les erreurs graves, en ne reconduisant

pas les sortant-es oppositionnel·les à la politique de sa direction, à l'encontre des accords du NFP, ou en maintenant Quatennens envers et contre tout, pour finalement le remplacer par Aurélien Le Coq, et non par une candidate féministe. Ces choix cristallisent encore plus l'attention autour de la FI, sur ses pratiques antidémocratiques, sur son incapacité à prendre au sérieux les questions féministes, et contribuent paradoxalement à replacer au centre du jeu le PS, qui apparaît par contraste comme plus responsable. Surtout, cela fissure l'unité malgré tout fragile sur le plan électoral, où l'enjeu de la lutte des places reprend toujours vite le dessus : ainsi, les candidatures dissidentes se multiplient.

CONSTRUIRE UNE DYNAMIQUE DE LUTTE

Face à cela, la dynamique dans la rue peine à faire contrepoint, même si les syndicats tiennent relativement fermement sur la question de l'unité, y compris quand ils sont secoués comme l'est la CGT par la candidature de Verzeletti. Si le 15 juin a été une réussite, avec 250 000 personnes à Paris, et 600 000 à l'échelle nationale, on est loin de la déferlante. Surtout, les appels à la grève de la CGT pour le 20 et le 27 ne semblent pas repris largement, la prochaine mobilisation aura lieu un dimanche... Tout cela n'est pas propice à la construction de la grève, élément que l'on sait décisif dans la construction du rapport de force contre l'extrême-droite.

Face à cette situation, le NPA-L'Anticapitaliste a décidé de rejoindre le NFP pour au moins deux grandes raisons. Tout d'abord, si nous ne considérons pas que le RN est équivalent au fascisme, nous considérons que ce parti au pouvoir

serait un premier pas vers la fascisation de l'État. D'autant plus que le macronisme, par son extrême autoritarisme, a tout mis en place pour que ce soit le cas. Ce serait une attaque qualitativement différente et un extrême recul pour le mouvement social, surtout pour les personnes racisées, les femmes, les LGBTI+. Nous devons le redire face aux tentations gauchistes d'une partie de l'extrême gauche : le RN au pouvoir n'est pas équivalent au macronisme au pouvoir, a fortiori au PS. Il faut donc prendre ce danger au sérieux. Deuxièmement, force est de reconnaître que la pression à l'unité au sein de notre classe est extrêmement forte. Toute autre position que l'unité est très difficilement audible. Or, si nous devons être un pas devant les masses, il s'agit d'un pas seulement. Et ce d'autant plus que le NPA a appelé à l'unité depuis des mois et a été perçu comme l'un de ses principaux artisans. Pour autant, il y a un enjeu à ce que la gauche gagne : pour que l'extrême-droite perde et pour que la gauche se rappelle qu'elle peut gagner, ce qui participera à reconstruire la conscience de classe. C'est pourquoi nous participons au NFP et nous proposons Philippe Poutou dans une circonscription de l'Aude. Mais comme toujours, l'enjeu principal de l'unité est tout autant de la faire que ce que nous y faisons. Ainsi, nous défendons le mot d'ordre « battre Macron et l'extrême droite dans la rue et dans les urnes ». L'enjeu électoral doit créer un climat propice à la mobilisation, comme cela a pu être le cas pour le Front populaire de 1936. Aucune victoire des urnes ne changera en elle-même les choses, c'est la mobilisation de notre classe qui est centrale. □

Contre Macron et l'extrême droite, unité dans la rue et dans les urnes

TEXTE ISSU DU CPN DU NPA-L'ANTICAPITALISTE*

Le résultat des élections européennes a sonné comme un coup de tonnerre. Le score de l'extrême droite, suivi de l'annonce par Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale ont rendu capitales une union et une mobilisation de toute la gauche – les partis, les syndicats, et toutes les organisations du mouvement ouvrier – pour faire entendre les aspirations des classes populaires.

Le résultat de cette élection, sans être une réelle surprise, a obligé notre camp social à se positionner rapidement dans une situation politique inédite. Il y a plusieurs mois, les sondages annonçaient déjà cette catastrophe qui est notamment le résultat différé de la défaite de la mobilisation sur les retraites. Cette dernière a en effet provoqué une résignation des classes travailleuses et un regain d'énergie du côté de l'extrême droite. Le pouvoir ne profite pas de sa victoire car celle-ci ne permet pas à la classe dominante de consolider ses positions, dans le contexte global de la crise du système.

Les scores des européennes prolongent ceux des dernières présidentielles et législatives. Dans les années trente, à propos de la France, Trotsky pronostiquait « *Les déplacements qui se sont marqués n'ont pas pour nous d'importance en eux-mêmes, mais comme symptômes des changements qui se produisent dans la conscience des masses. Ils montrent que le centre petit-bourgeois a déjà commencé à fondre au profit des deux extrêmes. Cela signifie que ce qui subsiste du régime parlementaire va être de plus en plus rongé : les extrêmes vont grandir et les heurts entre eux approchent. Il n'est pas difficile de comprendre que c'est là un processus inévitable.* »¹ La situation semble similaire : le centre macroniste s'affaiblit, l'extrême droite se renforce considérablement, tandis que la gauche tente de se reconstruire. Cette tendance générale se retrouve

à l'échelle de l'Europe, même si nous n'aborderons pas cette question dans cet article.

UN DANGER QUI VIENT DE LOIN

Pour faire payer la crise aux classes populaires, la bourgeoisie peut être prête à basculer du libéralisme autoritaire à une solution fascisante (à l'image d'un Bolloré), tandis que le prolétariat est désorienté, partiellement démoralisé et peu organisé, et que les classes intermédiaires regardent de plus en plus vers l'extrême droite, voire y adhèrent.

Le danger d'une montée fasciste se renforce, il est possible que l'extrême droite obtienne la majorité des députés, ou crée les conditions d'une grande coalition entre la droite extrême et l'extrême droite pour diriger le pays. Nous devons prendre la mesure de ce danger, qui risquerait d'accélérer la construction d'une force néofasciste, avec une série de mesures s'attaquant frontalement aux droits démocratiques et sociaux, physiquement au mouvement ouvrier et une accélération des attaques racistes, LGBTIphobes et contre les femmes.

Tout cela est intimement lié à la situation du capitalisme, en crise profonde et multifactorielle, aux difficultés que rencontrent les classes dominantes pour maintenir leurs profits, et les puissances impérialistes pour conserver leurs sphères d'influence, en particulier la France, la Russie et les États-Unis. Ainsi, la crise économique se poursuit avec une inflation qui est

désormais combinée à ce qui était présenté comme la solution à ce problème, la hausse des taux d'intérêt. Résultat, la stagnation économique se renforce, avec une croissance de 0,1% aux troisième et quatrième trimestres 2023, la productivité et le pouvoir d'achat global stagne, tandis que les inégalités sociales explosent. L'économie est menacée d'un krach, notamment dans l'immobilier, secteur dans lequel des bulles se sont formées en Chine, tandis qu'aux USA, seuls 1/3 des emprunts ont été remboursés en 2024 (contre 99 % en 2021), que le trésor emprunte à des taux supérieurs à 4,5 %, et tandis que la Standard & Poor's a ramené la note de la France de AA à AA – et que le déficit est de 5,5 % du PIB au lieu des 4,9 % attendus.

Les classes dominantes, dans un tel contexte, sont donc tentées par des solutions autoritaires leur permettant de décupler l'exploitation et de maintenir leur domination coloniale. Face à cela, la solution ne peut venir que de la reconstruction de la confiance du prolétariat dans sa propre force, la reconstitution de la classe pour soi, afin que celui-ci soit capable de s'opposer aux différents représentants de la bourgeoisie et de s'orienter vers un affrontement avec celle-ci, d'abord pour défendre ses droits, résister et engranger des victoires sociales, puis tracer la voie d'une rupture anticapitaliste.

Cette perspective est notre ligne stratégique, elle détermine toute notre orientation tactique.

LE JEU DANGEREUX DE LA DISSOLUTION

La réponse de Macron, avec son pari d'une dissolution de l'Assemblée nationale, accélère le processus actuel et augmente le danger fasciste. La logique de cette politique mène à une campagne pour un front républicain allant de LR à la gauche, dans une tentative pour la macronie de retrouver un socle social et institutionnel leur permettant de continuer à mettre en œuvre sa politique.

Le front républicain est une impasse. En effet, par l'association d'organisations de différentes classes dans une optique de conciliation et de stabilisation du système, il porte en lui une démoralisation du mouvement ouvrier, des classes populaires et de leurs organisations, et ouvre, tôt ou tard, la voie au fascisme. Le calcul de Macron pourrait même être de perdre les législatives, de nommer Bardella au poste de Premier ministre, en espérant contre-attaquer à la présidentielle. Ce type de processus est effroyablement dangereux.

Cependant, Macron semble avoir sous-estimé les capacités de réaction de la classe ouvrière. En effet, l'expérience accumulée ces dernières années dans les mobilisations et sa traduction unitaire avec la NUPES, a poussé les secteurs de la gauche les plus droitiers et conciliants avec le macronisme, tels le PS, à refuser à cette étape un front républicain pour s'allier avec l'ensemble de la gauche.

Le parti de Macron semble en difficulté, avec l'éclatement des Républicains et la relative cohésion de la gauche, même si celle-ci est très fragile en raison des profonds désaccords qui existent en son sein, entre un PS très intégré au système, et LFI qui est beaucoup plus contestataire et tente de rallier les classes les plus populaires. Cependant, la séquence n'est pas terminée, et il est possible que les sirènes du front républicain se fassent de nouveau entendre, entre les deux tours ou après les élections, notamment dans le cas, probable, où l'Assemblée ne disposerait pas d'une majorité.

FRONT UNIQUE DANS LA RUE ET DANS LES URNES

Dans ce cadre, notre parti a lancé toutes ses forces, aussi petites soient-elles, dans la bataille pour le front unique. Le recul du rapport de forces entre les classes et la dynamique de la

séquence actuelle – avec les manifestations spontanées ou appelées par le mouvement ouvrier contre l'extrême droite et Macron – lient intimement unité électorale et unité dans les luttes. Pour les masses, il est totalement cohérent de manifester contre l'extrême droite et de se mobiliser dans une campagne électorale, en espérant obtenir une victoire ou, tout au moins, empêcher l'arrivée de l'extrême droite.

Pour nous, l'unité dans les urnes est essentiellement tactique: nous voulons contribuer à une défaite de l'extrême droite et de Macron, voire permettre une victoire de la gauche, mais nous savons au fond que l'essentiel se joue dans l'auto-activité des masses et dans les luttes sociales. Et, particulièrement, de la capacité des travailleurs/ses et des quartiers populaires à émerger comme force politique. En effet, ce sont les mobilisations qui produisent les rapports de forces politiques et qui déterminent tout autant une éventuelle victoire électorale que la possibilité de continuer ensuite, contre les politiques bourgeoises et pour une contre-offensive du prolétariat.

Nous avons peu de prise sur l'accord électoral à gauche, sur son contenu programmatique, ses grandes dynamiques, même si nous défendons notre politique à ce niveau. D'ailleurs, nous ne sommes même pas invité-es dans les discussions! Les grands états-majors de la gauche veulent essentiellement nous utiliser pour ne pas perdre les voix des secteurs de gauche les plus contestataires. Elles ont néanmoins réussi à nous trouver une petite place, avec la candidature de Philippe Poutou dans l'Aude. Le place que nous aurons, globalement, nous devons la trouver en jouant des coudes.

UNE UNITÉ QUI NE NOUS FAIT PAS PERDRE NOTRE BOUSSOLE

Nous devons garder des repères clairs en termes de lutte des classes et de stratégie... d'autant plus quand on participe à une alliance où les secteurs les plus droitiers du PS se retrouvent, même Carole Delga et François Hollande!

Mais nous constatons que les organisations qui refusent de s'inscrire dans cette dynamique unitaire (comme LO, RP ou le NPA-R) apparaissent comme marginales et sectaires au vu des enjeux de la situation, et en conséquence inutiles à notre camp social.

La bataille pour le front unique s'oppose au front républicain, elle combine la construction du rapport de force dans la rue avec l'unité électorale. L'enjeu est de peser au maximum par des mobilisations de rue portées par toutes les organisations du mouvement ouvrier, notamment les organisations syndicales. Les cadres de mobilisations électoraux et de lutte ne sont pas séparés.

C'est donc au sein de coalitions mêlant luttes et élections que nous défendons notre politique et que nous combattons pédagogiquement les illusions électorales et rappelons les trahisons de la gauche libérale au pouvoir. Nous avançons que la seule garantie pour les classes populaires est de rester mobilisées, de construire les oppositions sociales pour mettre sous contrôle du mouvement social les député-es élu-es. Nous sommes dans une période où les contradictions de classe ne poussent pas à la conciliation mais à l'affrontement, il nous faut l'expliquer. Le lien entre les actions pour la Palestine et le mouvement actuel est un point très important, avec ces connexions que sont la présence des quartiers populaires dans la mobilisation, l'action contre le racisme, contre le fascisme et tous les colonialismes, ici comme là-bas.

QUATRE OBJECTIFS ESSENTIELS

Nous poussons, partout où c'est possible, aux manifestations de masse, aux mobilisations dans les entreprises, dans la jeunesse et les quartiers populaires pour que le refus de la politique macroniste, brutale et anti-sociale, et de l'extrême droite s'exprime dans la rue et, quand c'est possible, par la grève.

Nous aidons à construire un front unique qui rassemble l'ensemble de la gauche politique et sociale sans exclusive, dans la rue et dans les urnes. Pour cela, nous discutons avec toutes les organisations, de la base au sommet, en proposant des AG, des réunions, des meetings, tout ce qui est possible pour mobiliser le prolétariat. Cela concerne les organisations syndicales, mais aussi les associations et les collectifs, dans le respect de leur autonomie, et les partis. Nous sommes favorables à ce que toutes les organisations du mouvement ouvrier, du mouvement



social, participent à la bataille, en dépassant le clivage du social et du politique. C'est la mise en mouvement du prolétariat qui déterminera la victoire ou la défaite, car elle créera ou non une dynamique qui convaincra les électeurs/trices passifs/ves.

Dans ce front, nous menons la bataille pour que le programme soit le plus radical possible: il faut des mesures de rupture pour tourner le dos au capitalisme qui détruit nos vies et la planète, rompre avec les politiques antisociales, racistes et répressives, se positionner en solidarité avec les droits des peuples, en particulier palestinien et ukrainien. Nous menons également le débat sur la nécessaire mobilisation des masses et l'auto-organisation, en vue de la construction d'un contre-pouvoir.

Nous continuons à développer notre orientation de rupture anticapitaliste: le capitalisme est en crise profonde et nous amène le pire, des guerres à l'extrême droite au pouvoir. « Socialisme ou barbarie! »: il faut rompre avec ce système, en commençant par mettre en œuvre les revendications qui ont été celles des

mouvements sociaux et du mouvement ouvrier ces derniers mois et qui représentent le socle pour une alternative imposée par nos mobilisations: retraite à 60 ans; augmentation des salaires de 400 euros; SMIC à 1800 euros; extension de la gratuité et des services publics pour tous les biens communs (énergie, transports, logement, mais aussi santé et éducation); fin du productivisme et de l'extractivisme; droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et droit à la résistance en Palestine, Kanaky et Ukraine notamment; l'ouverture des frontières; l'égalité des droits pour toutes et tous... Pour porter cela, nous défendons la nécessité de s'organiser dans la durée, de construire une grande force politique « pour la rupture et la transformation révolutionnaire de la société », porteuse d'une pratique à la fois unitaire et révolutionnaire.

ACTION!

Notre organisation s'est mise en ordre de bataille, en étant à l'initiative ou en participant aux cadres d'action. Nous ne sommes pas naïfs/ves, nous savons que la solution à la situation n'est pas électorale, qu'elle sera déterminée par des affrontements de classe dont la sphère

électorale n'est pas le lieu essentiel, plutôt un point de passage obligé, étant donné les illusions, espoirs et aspirations d'une grande partie des classes populaires, pour aller plus loin. Nous développons donc publiquement notre orientation, nos explications, nos axes programmatiques, convaincu-es que dans cette élection se jouent néanmoins des enjeux importants. Il y a bien sûr l'enjeu de qui l'emportera, et des possibilités qui s'ouvriront ou non du fait du résultat. Mais avec cette séquence, on voit aussi les prémisses d'éléments de recomposition de la gauche. À cette heure, c'est essentiellement dans des luttes d'appareils que celles-ci sont perceptibles. Mais, qui sait, d'une grande mise en mouvement de secteurs militants, bousculant les équilibres et les appareils, pourrait aussi venir des perspectives pour la construction d'un parti pour la rupture et la transformation révolutionnaires de la société. □

*** Ce texte est une version actualisée par la rédaction du texte ayant servi de support aux discussions du Conseil politique national du 11 juin 2024.**

1) « OÙ va la France? », Trotsky, octobre 1934



Rassemblement contre la dissolution de l'assemblée nationale et la victoire de l'extrême droite aux élections européennes. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Droits LGBTI : Contre l'offensive réactionnaire, résister et contre-attaquer

PAR HOR, SALLY BRINA, AWENA CONNOLLY

La période des Marches des Fiertés a commencé sous le signe d'une offensive anti-trans. Le mardi 28 mai a été votée au Sénat, sous l'impulsion de LR (Les Républicains), une loi transphobe visant à empêcher les transitions médicales des mineur-es.

Elle interdit la prescription d'hormones pour les mineur-es, limite très fortement la prescription de bloqueurs de puberté, et les médecins qui les prescriraient malgré tout vont encourir jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

Cette loi fait suite à un rapport du Sénat sur la « *transidentification des mineurs* »¹ réalisé officiellement par LR et officieusement par l'Observatoire de la Petite Sirène², association transphobe, comme l'a montré un article de *Mediapart*³.

Néanmoins, il ne faut pas non plus être défaitiste. Avec une majorité de droite conservatrice au Sénat, le projet de loi risquait fort d'être voté. Toutefois, le résultat des votes (180 voix pour, 136 contre⁴) montre une victoire à la Pyrrhus pour Les Républicains. En effet, ils n'ont pas su élargir leur majorité au-delà de l'extrême droite, et leurs alliés de l'Union centriste se sont divisés au moment des votes. Toute la gauche a voté contre⁵, ainsi que la macronie (groupe RDPI), les centristes du Rassemblement démocratique et social européen⁶. Le groupe Les Indépendants, République et Territoires, proche d'Édouard Philippe, s'est abstenu.

Sauf renversement de position de la macronie, cette loi n'a quasiment aucune chance de passer à l'Assemblée nationale, ce qui est nécessaire pour son adoption dans le droit français. En France, le bloc national-majoritaire, de l'extrême droite jusqu'à une partie de la gauche, se structure sur l'islamophobie et non (pour le moment) sur la transphobie (au contraire d'autres

pays comme le Royaume-Uni). Le RN ayant également déposé une proposition de loi en ce sens à l'Assemblée nationale, il est probable que Renaissance s'y oppose encore, restreignant encore les thématiques transphobes à une partie de la droite et de l'extrême droite. Pourtant, adoptée ou non, cette loi va participer du déferlement de haine transphobe et homophobe.

En effet, cette loi s'inscrit dans un contexte transphobe qui ne date pas d'hier. Régulièrement des tribunes stigmatisant les personnes trans, en particulier les femmes trans, sont publiées dans la presse. Des saillies antitrans sont relayées dans les médias et en particulier ceux de l'empire Bolloré, augmentant le nombre d'agressions⁷.

Pour ces raisons, le mot d'ordre des prochaines Prides devra être à la résistance mais aussi à la conquête de nouveaux droits, et en particulier pour les personnes trans. L'association féministe Toutes des Femmes a lancé la campagne « Juge pas mon genre »⁸⁻⁹, pour un changement de sexe à l'état-civil déjudiciarisé, libre, gratuit pour toutes les personnes trans et sur simple demande. Cela a déjà été adopté dans plusieurs pays dont l'Espagne, l'Allemagne et pourrait parfaitement être adopté en France dès cette année.

Cette revendication est aujourd'hui largement partagée dans le mouvement social, du NPA - L'Anticapitaliste à la CGT, en passant par NousToutes, le Planning familial ou l'ensemble des organisations LGBTI. Nous pouvons donc nous mobiliser pour l'imposer.

Mais s'il est nécessaire de lutter pour un tel changement qui améliorerait

significativement les conditions de vie des personnes trans, il ne faudra pas s'arrêter là. Cette loi ne résoudra pas tous les problèmes actuels. Elle n'empêchera pas les patrons de refuser des emplois à des personnes trans, de les licencier, elle n'empêchera pas les personnes trans de vivre sous la précarité. Il nous faudra ensuite continuer de lutter pour l'arrêt des mutilations des mineurs intersexes, la PMA pour tou-ttes et réellement accessible, le remboursement des frais liés à la transition, l'arrêt des politiques répressives à l'encontre des travailleurs/ses du sexe... Ce qui signifie affronter le capitalisme et ses logiques d'austérité.

RECONSTRUIRE UN MOUVEMENT LGBTI AUTONOME ET RADICAL

Pour pouvoir construire ces mobilisations et qu'elles soient réellement dirigées par les premier-es concerné-es, il y a urgence à reconstruire du collectif, reconstruire des cadres collectifs, les associations, un mouvement LGBTI fort, qui se lie au mouvement féministe, au mouvement social. Un mouvement LGBTI qui cherche les convergences sans participer aux logiques de « cancel ».

Au moment de la construction de la #RiposteTrans et des mobilisations du 5 mai 2024, on a pu voir des tiraillements sur la façon de construire la mobilisation. Au-delà des volontés de « coups politiques » de certains, elles reflétaient également un clivage (dépassable) entre différents types de



militant-es trans. Ceux qui se sont formé-es dans le milieu associatif trans, qui ont mené des actions d'auto-support, et ceux qui se sont politisé-es à partir des réseaux sociaux, des discord et du suivi des influenceurs et personnalités d'internet. Sur une échéance ponctuelle, il est facile de monter un collectif éphémère pour réagir au coup par coup. Tout l'enjeu est d'arriver à garder ses dynamiques pour des actions militantes sur la durée. Le rôle des militant-es anticapitalistes et révolutionnaires est d'arriver à tenir les bouts entre ces deux pôles pour construire du collectif militant.

Les associations et collectifs d'autosupport trans sont souvent le seul cadre de soutien dont peuvent bénéficier les personnes trans. En rupture familiale, sociale, en butte aux discriminations, les personnes trans et, au-delà, les personnes LGBTI ont dû créer leurs propres cadres, leurs solidarités concrètes.

Contrairement aux délires des transphobes, il n'est pas si facile d'obtenir des informations sur les transitions, de construire un dossier pour le changement d'état-civil, de se procurer des hormones, de réaliser des injections en toute sécurité. La santé communautaire est de fait nécessaire. On pourrait la comparer au militantisme du MLAC¹⁰ lorsque l'avortement était interdit, ou encore à celui d'Act-Up lors de la pandémie de VIH-SIDA.

C'est cette réappropriation du savoir médical par les premier-es concerné-es qui permet la formation d'un savoir profane et la diffusion dudit savoir. Iels deviennent dès lors expert-es et maître-sses de leur propre santé dans une lutte pour l'autonomie corporelle. C'est l'action notamment du Réseau Santé Trans. De même que les militant-es du MLAC pratiquaient elleux-mêmes les avortements, les militant-es trans se forment sur l'hormonothérapie, sur les injections, s'échangent des hormones, des adresses de médecins « safe ».

LA RÉAPPROPRIATION DU SAVOIR MÉDICAL PAR LES PREMIER-ES CONCERNÉ-ES PERMET LA FORMATION D'UN SAVOIR PROFANE ET LA DIFFUSION DUDIT SAVOIR

L'autosupport ne concerne pas uniquement l'aspect médical. Il s'agit aussi

obtenir des informations sur la constitution d'un dossier pour le changement de sexe à l'état-civil qu'il faudra présenter devant un juge, l'aide dans l'ensemble des démarches administratives, l'accès à l'emploi, à un toit avec l'ouverture de squats autogérés, des cagnottes d'aide sociale comme le FAST¹¹. Mais comme l'explique l'Organisation de Solidarité Trans (OST) (voir *l'Anticapitaliste* n° 709 du 23 mai 2024), association qui essaye de se structurer à l'échelle nationale, l'autosupport est nécessaire mais il faut aussi lutter politiquement, en prenant la rue et en tissant des liens avec le reste du mouvement social, si on veut faire avancer nos droits.

Cela fait partie des tâches des militant-es anticapitalistes et révolutionnaires, et cela commence doucement à porter ses fruits. L'appel des syndicats, notamment de la CGT, de la FSU et de Solidaires, à participer aux rassemblements et manifestations en faveur des droits des personnes trans va en ce sens. Cela peut permettre de créer une nouvelle dynamique militante.

Cela implique d'arrêter de poser les luttes LGBTI comme « démocratiques » ou « sociétales », sous-entendu comme secondaires. Elles concernent nos conditions matérielles d'existence, et se conjuguent avec toutes les luttes contre les politiques capitalistes, austéritaires, réactionnaires et racistes, dont l'impact sur les LGBTI est démultiplié. Il s'agit alors de reconstruire un mouvement LGBTI autonome, ayant sa propre direction et non soumis aux ordres des directions syndicales, des directions de partis ou organisations de gauche et d'extrême gauche. Ce mouvement LGBTI, politique, serait alors en mesure de lutter contre l'exploitation capitaliste et toutes les oppressions, à égalité, sans être obligé d'abandonner son propre agenda, ses propres revendications.

CONTRE L'INSTRUMENTALISATION DE NOS LUTTES

Alors que des lois homophobes et transphobes sont votées à travers toute la planète, alors que des guet-apens se multiplient¹², qu'on meurt d'être lesbienne¹³, gay, bi ou trans, les mêmes réactionnaires essayent d'instrumentaliser nos luttes au profit de leurs intérêts sordides.

C'est le cas des droites et extrêmes droites israéliennes et de leurs alliés dans le but de défendre un génocide

en Palestine, à Gaza et toutes les atrocités commises à Rafah. Alors que des dizaines de milliers de Palestiniens et Palestiniennes, dont des enfants, des minorités de genre et de sexualité, sont déjà mort-es sous les bombes israéliennes et que plein d'autres risquent leur vie, Israël se présente comme étant le pays des LGBTI au Moyen-Orient. En Israël, comme ailleurs, on meurt assassiné par l'extrême droite quand on va à la Pride¹⁴, et le mariage pour toutes n'est pas autorisé. Même si Israël était le paradis pour les LGBTI qu'il prétend être, cela ne justifierait pas plus la colonisation, l'apartheid, le génocide.

La même stratégie d'instrumentalisation est utilisée contre les migrant-es, notamment en France, et de manière générale contre les personnes musulmanes ou perçues comme telles. Ainsi, avant de voter la loi contre les mineurs trans au Sénat, le sénateur RN Joshua Hochart a expliqué doctement que « *la vraie menace contre les personnes trans, mais aussi les personnes homosexuelles, c'est l'immigration massive* » ! Le même sénateur RN s'est réjoui que la proposition de loi adoptée aille dans le même sens que celle déposée par le groupe RN à l'Assemblée nationale.

Notre rôle en tant que militant-es anticapitalistes et révolutionnaires est aussi de démanteler ces discours et de ne pas laisser prise à l'homonationalisme. Nous nous battons pour l'égalité des droits de tous et toutes, contre le racisme et l'antisémitisme, pour un monde sans oppressions ni exploitation. □

1. « LGBTI: Face à l'offensive anti-trans au Sénat, résister, contre-attaquer! », Sally Brina, le 28 mars 2024, *l'Anticapitaliste* n° 701 du 28 mars 2024.

2. Site de l'Observatoire de la petite sirène

3. « Rapport sur les mineurs trans au Sénat: enquête sur une manipulation », Mathilde Mathieu et David Perrotin, le 3 mai 2024. Mediapart.

4. Scrutin du Sénat n°204 - séance du 28 mai 2024.

5. Sauf Cécile Cukierman, présidente du groupe PCF, qui s'est abstenue.

6. Le vieux Parti Radical selon ses différents avatars.

7. Rapport sur les LGBTIphobies 2024. SOS Homophobies.

8. Juge pas mon genre: la campagne pour les droits des personnes trans, vidéo du NPA *l'Anticapitaliste*.

9. Site web de Juge pas mon genre.

10. Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception.

11. Fonds d'Action Sociale Trans (FAST)

12. « Guet-apens, des crimes invisibles. Documentaire disponible », sur Mediapart, 19 avril 2023.

13. « En Argentine, l'assassinat de trois lesbiennes met en lumière la menace qui pèse sur les LGBT », Anaïs Dubois, 16 mai 2024, *Le Monde*.

14. « Israël: mort d'une adolescente poignardée à la Gay Pride », France Info, 2 août 2015.

Kanaky : à Poindimié les acquis de la révolte

PAR JEFF CASTEL

Poindimié est une commune de 5 000 habitant-es située sur la côte est de la Grande Terre en province nord. Ici, 76 % des habitant-es sont kanak, 16 % européen-nes, et suivent des originaires du Vanuatu, du Japon, de Wallis, etc. Les Kanak vivent dans des villages (dits tribus) sur le bord de la mer et dans les vallées qui entourent ce centre administratif et commercial.

POINDIMIÉ, 19 FÉVRIER 1988

Les habitants de la tribu de Tiéti à l'entrée nord du village sont mobilisés. Ils s'opposent au projet de construction d'un hôpital sur des terres jouxtant la tribu. Les habitants manquent d'espace pour installer les jeunes adultes et leurs cultures vivrières. Un escadron de gardes mobiles armés protège le terrain revendiqué. Après une journée de face-à-face tendu, les militant-es attaquent le cordon de gendarmes, les désarment et les retiennent prisonnier. Après des négociations, les gendarmes sont libérés et de nombreux militant-es incarcéré-es. À

l'entrée sud du village, la tribu de Tibarama accueille le congrès du front, pendant trois jours des centaines de militant-es vont délibérer. Le congrès est protégé par des militants armés de fusils de chasse, les voitures sont fouillées, pas une arme ni une goutte d'alcool ne doivent entrer. Le congrès adoptera les motions qui donneront le signal du boycott actif des élections locales et nationale de mai 1988. Au village des européen-nes, caldoches et zoreils s'organisent en milice armée, pour défendre leurs propriétés, leurs privilèges et leur mode de vie. Depuis le début de la colonisation, les Kanak

ont été chassé-es des vallées, les colons se sont appropriés les terres fertiles. Dans de nombreuses tribus il n'y a ni eau potable ni électricité. Les terres manquent pour les cultures vivrières. Dans les services publics et administratifs défaillants ainsi que les commerces, les Kanak sont rares à y travailler.

POINDIMIÉ, 16 MAI 2024

À l'initiative « des jumeaux », les bouchers du village, les habitants du centre administratif majoritairement non kanak, commerçants, artisans, personnels soignants, enseignants, employées se sont regroupés pour



La permanence du FLNKS pour la campagne pour le « oui » au référendum de 2018 sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, rue de l'Alma à Nouméa. © Marc Baronnet — Travail personnel, CC BY-SA 4.0

se rendre ensemble à la rencontre des militant-es au QG de la mobilisation initiée par le FLNKS. Depuis une semaine, des barrages filtrants sont installés aux entrées du centre administratif. Des rondes sont organisées pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

À leur arrivée au QG, les jumeaux invitent les habitants à déposer les fruits, les tissus, les victuailles, sur la natte. Les habitant-es et militant-es de Tiéti sont regroupé-es pour accueillir les invité-es. Ici tout le monde se connaît au moins de vue. Les prises de parole se succèdent. La cérémonie d'accueil se termine par la lecture d'un communiqué de la jeunesse kanak mobilisée. « *Sur les barrages nous avons beaucoup discuté avec les anciens sur les mobilisations de 84-88. Les actions organisées, les violences, la répression. Nous avons beaucoup discuté et réfléchi pour prendre la décision : faire autrement, se mobiliser pacifiquement, et appeler les autres à nous rejoindre pour construire une Kanaky souveraine et obtenir le retrait du projet de réforme du corps électoral* ». Les échanges se poursuivent autour d'un café pris dans la cuisine collective qui alimente les barragistes.

1984-2024, KANAKY EN CONSTRUCTION

Depuis 1988, la commune et la province Nord sont gouvernées par des élus du FLNKS. Paul Néaoutyine, le maire, est aussi président de la province, et est un des fondateurs historiques du PALIKA. Il vit sur les terres de son clan dans la vallée d'Amoa.

Aujourd'hui une route traverse la chaîne de montagne et relie Poindimié à Koné la capitale de la province sur la côte ouest qui abrite la mine de nickel du Koniambo, et l'usine sidérurgique. La route, la mine (appartenant à la SMSP société publique minière appartenant à la province Nord) et l'usine sont la concrétisation de revendications des populations, et du FLNKS, pour rééquilibrer le pays. Jusqu'alors Nouméa à 350 km au sud concentrait l'essentiel des richesses, des industries, des services publics (santé, éducation...).

Poindimié n'est pas une ville minière. L'agriculture vivrière, la pêche, l'artisanat, le tourisme, le commerce – car Poindimié est un centre commercial pour les populations du nord-est du pays – sont les principales activités économiques. Les services publics d'éducation (de la maternelle au lycée), de santé (un petit centre hospitalier et les dispensaires), les travaux publics, l'énergie génèrent de nombreux emplois salariés.

Les terres occupées par les colons ont été restituées aux Kanak, ce qui a permis un développement de l'agriculture vivrière, de petits élevages. L'électrification et l'eau courante se sont généralisées. Depuis 20 ans, la commune accueille chaque année le Festival international du cinéma des peuples Anû-ru Aboro (« l'ombre de l'homme » en langue Païci pour traduire « cinéma »). Des dizaines de réalisateurs de films documentaires amazonien, aborigène, maori, palestinien, kurde, basque, tamoul, sénégalais, chinois, vietnamien, papou, cubain, etc. sont venu-es présenter leurs films dans les tribus, à la médiathèque du village. Le soir autour du repas, habitants et réalisateurs échangent. On y parle cinéma et lutte des peuples. Des liens se nouent. Les réalisateurs palestiniens ramènent chez eux le drapeau kanak et le portent en tête de cortège lors d'une manifestation contre les forces d'occupation. C'est lors du premier festival que la province Nord a annoncé sa volonté de créer une chaîne de télévision faite par et pour les gens du pays. Des jeunes sont envoyé-es en formation. Aujourd'hui Caledonia TV est la deuxième chaîne en audience du pays. Elle est faite par

une équipe à l'image de la Kanaky, c'est « notre télé, et nos jeunes qui y travaillent ».

La scène musicale est variée (Kaneka, reggae, rap, soul, rock etc.) et les groupes de la commune connus dans tout le Pacifique...

La commune est divisée en deux districts coutumiers où s'organise la vie quotidienne des Kanak. L'état civil, les affaires familiales (mariages, divorces, successions, adoptions etc.), le foncier, les règles du vivre ensemble sont gérés selon les us et coutumes Kanak.

Les associations de femmes, de parents d'élèves, des groupements d'habitants se mobilisent régulièrement pour porter leurs revendications. L'alcool, les violences contre les femmes, les déficiences des services publics, la petite délinquance, l'échec scolaire sont autant de sujets qui mobilisent des collectifs d'habitants et qui exigent des réponses des institutions, de l'État français, mais aussi de la province et de la mairie.

Mais il n'y a pas de paradis sur terre. La crise économique, la mise en sommeil de l'usine sidérurgique et l'offensive colonialiste de Macron, remettent en cause toutes les conquêtes issues de l'insurrection du peuple Kanak en 1984-88. Les services publics manquent de moyens et de personnel, les subventions au secteur culturel diminuent et l'inflation impacte le pouvoir d'achat.

Alors que Nouméa la blanche est en feu, Poindimié est mobilisée pour protéger les acquis de la lutte initiée par les vieux, il y a des décennies, pour les droits du peuple Kanak et la pleine souveraineté de Kanaky Nouvelle Calédonie. □



Usine Société Le Nickel de Doniambo à Nouméa. © Roman.b – FAL

Une « saison de machettes » au Rwanda, autopsie d'un génocide par les tueurs

PAR MAYA LAVAULT

« En 1994, entre le lundi 11 avril à 11 heures et le samedi 14 mai à 14 heures, environ 50 000 Tutsis, sur une population d'environ 59 000, ont été massacrés à la machette, tous les jours de la semaine, de 9h30 à 16 heures, par des miliciens et voisins hutus, sur les collines de la commune de Nyamata, au Rwanda. »

Ainsi s'ouvre *Dans le nu de la vie*, recueil de témoignages de rescapé-es tutsi-es du génocide rwandais, publié en 2000 par le journaliste Jean Hatzfeld, qui fut correspondant de guerre à partir de 1977 en Haïti, en Israël, au Liban, en Palestine, en Yougoslavie, puis au Rwanda. Ce premier volet de « *récits des marais rwandais* », selon le sous-titre du livre, fut suivi en 2003 d'un second volume, *Une saison de machettes*: Hatzfeld a rencontré un groupe de tueurs hutus, dix « potes » des collines de Nyamata, dont il a récolté, puis analysé, à la lueur de l'histoire, les récits de génocidaires.

Continuer à raconter pour contrer le travail conjoint du déni et de l'oubli: en cette période de commémoration des trente ans du génocide des Tutsi-es au Rwanda¹, on voudrait ici décortiquer le processus génocidaire en lui-même, à partir des récits recueillis par Jean Hatzfeld. À l'heure où la qualification de génocide et l'utilisation du terme pour désigner les crimes commis par l'État d'Israël sur le peuple palestinien est malheureusement devenu un enjeu politique central, il peut être utile de démonter les rouages d'un génocide – même si chaque situation politique a ses spécificités, qui déterminent le processus, ses causes, et sa mise en œuvre: à quoi ressemble un génocide, quand il est raconté par ses exécutants?

DONNER LA PAROLE AUX TUEURS, POUR QUOI FAIRE?

Donner la parole aux bourreaux, les placer sur le devant de la scène en quelque sorte, ne va absolument pas de soi: la démarche a de quoi choquer, surtout quand on mesure à quel point la parole des rescapé-es est rare, difficile, empêchée. Il ne s'agit évidemment pas de comparer les unes aux autres, de les mettre en miroir, en un scandaleux « parole contre parole ». Non, il s'agit au contraire de mesurer combien la parole des génocidaires charrie tout à la fois le déni et la vérité sur un processus sordide dont ils sont les seuls à pouvoir livrer les détails, pourvu seulement qu'ils se sentent suffisamment en confiance

pour le faire. Seule comparaison possible, et nécessaire: la chair des mots et des paroles, qui, chez les tueurs, frappent par leur rythme monocorde et leur débit mécanique, là où les récits des rescapé-es sont soumis aux failles du langage, aux troubles des émotions et aux traumatismes de la mémoire.

« *Seul face à la réalité du génocide, un rescapé choisit de parler, de “zigzaguer avec la vérité” ou de se taire. De son choix, comme de la confusion des souvenirs, il accepte de discuter et de remettre en question à tout moment. Face à la réalité du génocide, le premier choix d'un tueur est de se taire, le second de mentir. Il peut modifier sa décision, mais il n'en discute pas. Seul, il ne prend aucun risque, comme il n'en prenait aucun pendant les massacres* » commente Hatzfeld. D'où le parti pris de solliciter un groupe, « *protégé des dangers de la vérité par leur amitié et leur complicité* », par un « *esprit de bande* » forgé au cabaret, aux champs, voire sur le stade de foot, à l'école ou à l'église pour certains, renforcé machette en mains dans les tueries, puis consolidé en prison. Il s'agit de récolter une parole que seuls les tueurs peuvent livrer, à condition de parvenir à nouer avec eux un pacte de sincérité. Hatzfeld raconte en effet que s'il leur posait des questions sur leurs actions individuelles il



n'obtenait rien, tandis que la parole se libérait pour décrire les actions collectives, selon une règle qui peut s'énoncer ainsi : au « je », ils se taisent ou mentent ; le « nous » fait advenir le récit du génocide.

Hatzfeld insiste sur l'extraordinaire « fenêtre de tir » dont il a pu bénéficier pour recueillir la parole de ces tueurs qui n'avaient encore jamais parlé du génocide auparavant et qui n'en ont plus jamais rien dit après. Il doit la récolte de ces paroles inouïes à des conditions d'exception, les tueurs étant, dans la période où il les a rencontrés, détenus au pénitencier de Rilima pour purger une peine longue, sans espoir de retour sur leurs collines avant 20 à 30 ans², et ayant déjà été, pour la plupart, jugés ou en attente de leur jugement, c'est-à-dire à ce moment précis où ils pensaient que leur témoignage n'aurait donc pas d'incidence sur leur avenir.

Aucune sympathie, aucune connivence possible dans ce face-à-face avec les tueurs, mais une méfiance réciproque qui transperce leurs mots retranscrits aussi bien que les analyses dont Jean Hatzfeld les accompagne. C'est surtout un sentiment d'effroi qui domine à la lecture de ces

témoignages dont la froideur mécanique tranche avec la réalité du génocide. Même si cette froideur répond d'abord à une exigence de protection, elle témoigne d'un déni fondamental, d'un décalage béant avec la réalité, qui s'est creusé dans les circonstances mêmes du génocide : après plus d'un mois passé machette en main à tuer dans les marais, les tueurs des collines ont pris la route de l'exil vers le Congo à l'arrivée des troupes du FPR³, ils ont passé deux ans ou plus dans les camps de réfugiés, avant d'être ramenés de force au Rwanda pour être incarcérés et jugés. Ils ont donc été coupés du monde depuis le génocide, et ils le sont toujours au moment des entretiens, n'ayant pas d'autres mots à poser sur leurs actes que ceux employés au moment des tueries par les donneurs d'ordre. Ils n'ont aucune idée de la manière dont le monde extérieur, et encore moins les rescapés, les perçoivent. À ce titre, les derniers chapitres, consacrés à la question du pardon, sont édifiants : leur espoir de pardon, qu'on hésite à qualifier d'effroyablement naïf ou de franchement cynique, en niant le caractère absolu et irréversible de leurs crimes, vient gommer une nouvelle fois la dignité, et jusqu'à l'existence même, de leurs victimes.

La parole des tueurs présente un

intérêt documentaire inestimable pour une analyse du processus génocidaire ancrée dans la matérialité concrète des actes commis et des vies impliquées. À la nécessité de sortir les victimes de l'anonymat des chiffres répond ainsi l'exigence de sortir les tueurs de l'impunité par l'invisibilité que peut procurer, de ce point de vue, l'anonymat. Outre les récits récoltés, le livre contient un lexique des mots courants de la vie rwandaise avant et pendant le génocide, une photo du groupe des tueurs, une carte des collines de Nyamata et une chronologie succincte des étapes du génocide dans la région : autant de documents qui contribuent à installer le génocide dans une forme de proximité volontairement inconfortable pour les lecteurs et lectrices.

UN « GÉNOCIDE DE PROXIMITÉ », OBLIGATOIRE ET RENTABLE

Dans l'ensemble du pays, 800 000 Tutsi-es ont été massacrés en douze semaines au total entre le 7 avril, au lendemain de l'attentat contre l'avion du Président rwandais Juvénal Habyarimana, et le 4 juillet 1994, jour de la prise de Kigali par les forces du FPR. Le génocide rwandais fut à la fois d'une redoutable efficacité et d'une simplicité « artisanale », les cultivateurs, dans les campagnes (le Rwanda, « pays des mille collines », est essentiellement rural),

ayant relayé les militaires dans les tueries de masse. Aucune complexité dans l'organisation : des mots d'ordre simples, répercutés aux villageois hutu réunis chaque matin par les autorités locales (bourgmestres, prêtres, instituteurs, notables) et les chefs des milices interahamwe⁴. « La règle numéro un, c'était de tuer. La règle numéro deux, il n'y en avait pas. C'était une organisation sans complications » explique l'un des tueurs, Pancrace.

Cette « organisation sans complications » s'appuie sur une particularité de la vie rurale au Rwanda : la journée de travail collectif obligatoire que chaque



villageois en âge de travailler doit à la commune, ritualisée par un appel à la population réunie de bon matin sur le stade ou dans la cour de l'école pour recevoir les ordres et le programme de travail, répartir les tâches selon les groupes et recevoir la collation collective. L'organisation des tueries génocidaires dans les collines a fonctionné de la même manière, la journée de travail collectif étant reconduite quotidiennement comme un programme unique et sans trêve possible, que ni messes, ni cérémonies festives, mariages ou anniversaires, ni matchs de foot, ne sont venus interrompre.

Pour la « petite bande » de tueurs rencontrés par Hatzfeld, les travaux des champs ont été remplacés, un bon mois durant, par un « travail à la machette » effectué avec le même sens du devoir à accomplir et du travail bien fait, et dans le même esprit de solidarité et d'entraide (des termes qui reviennent régulièrement et sans le moindre cynisme dans leurs bouches) que celui qui les lie dans leurs activités quotidiennes :

« Les intimidateurs programmaient et encourageaient; les commerçants payaient et transportaient; les cultivateurs rondaient et saccageaient. Mais pour les tueries, tout le monde devait bien se retrouver sur le chemin une lame à la main et participer, en tous cas pour une quantité valable de travail. [...] On devait faire vite, on n'avait pas droit aux congés, surtout pas les dimanches, on devait terminer. On avait supprimé toutes les cérémonies. On était tous embauchés à égalité pour un seul boulot, abattre tous les cancrelats » (Élie).

Pas de technologie de guerre à outrance dans ce génocide : fusils pour les gradés, gourdins et machettes pour les cultivateurs. L'expression « génocide de proximité » employée pour désigner la particularité du processus d'extermination des Tutsi-es au printemps 1994 renvoie également au fait que, dans les villages notamment, les tueurs hutus et leurs victimes tutsies se côtoient à chaque instant de la vie quotidienne, dans des relations de travail, de voisinage, d'amitié nouées depuis l'enfance, voire dans le mariage et la famille pour les couples mixtes. Nul besoin de système de fichage, de tri, ni de regroupement des Tutsi-es en vue de leur élimination : le simple voisinage opère comme système pointu

de désignation des victimes à abattre, Hutu-es et Tutsi-es vivant côte à côte avec la conscience permanente de l'appartenance de chacun-e à l'une ou l'autre des deux ethnies, sans même qu'il soit besoin de se rapporter à la mention portée sur les cartes d'identité héritées du racisme colonial.

Face à ce qui aurait ainsi pu constituer un obstacle au programme génocidaire, la proximité quotidienne, voire l'intimité entre Hutu-es et Tutsi-es et la solidarité spontanée qui aurait dû en découler pour engendrer une résistance active, des règles sont immédiatement mises en œuvre par les autorités : si les règles des tueries sont simples, celles des risques encourus en cas de résistance ne le sont pas moins. Défendre ou protéger des Tutsi-es, et même exprimer une simple réticence à tuer, est dénoncé comme une trahison à la cause collective : c'est s'exposer, selon l'intensité de la résistance affichée et sa visibilité, à des amendes, des sanctions, des repréailles physiques, voire à une liquidation pure et simple (les premières victimes du génocide ayant été les cadres du parti modéré hutu s'opposant à la politique génocidaire du clan Habyarimana). Ainsi, explique Pancrace :

« C'était obligatoire. Il y avait une équipe spéciale de garçons excités qui étaient chargés de ratisser les maisons de ceux qui voulaient se dissimuler. On avait plus peur de la colère des autorités que du sang qu'on faisait couler. Mais au fond, on n'avait peur de rien. Je m'explique. Quand tu reçois un ordre nouveau, tu hésites mais tu obéis, sinon tu risques. Quand tu as été sensibilisé comme il faut par les radios et les conseils, tu obéis plus facilement même si l'ordre est de tuer tes avoisinants. La mission d'un bon encadreur, c'est de supprimer tes hésitations quand il te donne ses ordres. Par exemple, quand l'encadreur te montre que l'acte sera total et sans conséquences fâcheuses pour personne de vivant, tu obéis encore plus facilement sans te préoccuper de rien. Tu oublies toutes les peurs et punitions consorts. Tu obéis librement ».

Pire, les propos des tueurs montrent à quel point cette forme de « liberté » dans l'obéissance dont il est ici question, voire les prises d'initiative spontanées des tueurs dans les massacres, et même l'enthousiasme zélé de certains villageois, s'est progressivement installée en se substituant à l'organisation

encadrée du début de la « saison ». Cela explique la « rentabilité » du génocide pour les tueurs : non seulement ne pas tuer était interdit, mais encore tuer rapportait gros, de plus en plus gros, si bien qu'« on ne pouvait plus s'arrêter de lever la machette tellement ça nous rapportait » témoigne Jean-Baptiste.

« On commençait la journée par tuer, on terminait la journée par piller. C'était la règle de tuer à l'aller, et de piller au retour. On tuait en équipée, on pillait chacun pour soi ou par petits groupes d'amitié » (Léopold). Car la « saison de machettes » rapporte plus qu'une récolte habituelle : argent liquide, vêtements, mobilier, vaisselle, tissus, images pieuses, radios, vélos, fenêtres, et bien sûr les rares et précieuses « tôles » qui servent de toiture, tout, absolument tout est récupéré, aussi bien dans les maisons que sur les corps des victimes. Les parcelles des tués-es sont immédiatement revendiquées : « Au centre de négoce, on se racontait les exploits de la journée. Certains exagéraient leur score, dans l'espoir d'être récompensés plus tard par une parcelle plus fertile ou mieux positionnée. Les esprits chauffaient terriblement, dès qu'on parlait des parcelles laissées vacantes par les tués. Dès qu'on identifiait, par son nom, un cultivateur coupé dans le marais, on palabrait sa parcelle le soir. On gardait un esprit possédant. » (Aldabert). Cet « esprit possédant » s'étend à toutes les parcelles des vies et des corps des Tutsi-es, avec le viol comme instrument suprême d'appropriation et de destruction : « Il y a des tueurs qui s'approprièrent des filles dans les marigots » (Alphonse)

Ce phénomène d'enrichissement immédiat des cultivateurs pauvres des collines rwandaises participe sans aucun doute de l'efficacité redoutable du génocide : « Tout le monde se trouvait solidaire de ces tueries qui rapportaient ». Pour comprendre cette dimension économique essentielle du génocide, il faut revenir aux racines de l'organisation sociale rwandaise et au problème du manque de parcelles cultivables sur les collines, qui a contribué à exacerber les tensions entre les deux ethnies. À l'origine, leur distinction n'est pas essentiellement raciale, mais



structurelle et sociale, issue d'une répartition par métiers : les Hutu-es, majoritaires, cultivent la terre, tandis que la minorité tutsie élève des vaches. C'est la colonisation qui, d'une part, a racialisé la distinction entre Tutsi-es et Hutu-es, et de l'autre a alimenté la confrontation sociale entre les deux ethnies ainsi essentialisées, au point que dans les campagnes l'organisation sociale a fini par reposer sur une répartition assez radicale entre les cultivateurs hutus et les éleveurs tutsis dont les vaches étaient accusées de piétiner les parcelles et de ruiner les récoltes. Les quelques cultivateurs tutsis étaient quant à eux vus comme des usurpateurs, soupçonnés de s'être accaparés des terres qu'ils avaient la réputation de cultiver avec moins d'efficacité que leurs voisins hutus : « *Dans le pays rural qu'était le Rwanda, note Jean Hatzfeld, le génocide avait pour but de purifier la terre, la désinfecter de ses cultivateurs cancrelats.* »

Si l'organisation du génocide fut aussi rudimentaire et facile à mettre en œuvre, c'est enfin et surtout parce qu'il avait été préparé en amont par des décennies de massacres de Tutsi-es restés impunis, voire encouragés par une propagande raciste, et par une planification qui n'attendait qu'un signal officiel pour se déclencher. « *Il n'y a pas assez de terres pour deux ethnies dans ce pays [...] il revient donc aux Hutus de solutionner* » avait annoncé le clan Habyarimana depuis son arrivée au pouvoir.

UNE TUERIE « CIVILISÉE » : LANGUE ET CULTURE DU GÉNOCIDE

« *Des fauteurs racontent que nous étions transformés en bêtes sauvages. Qu'on était aveuglés par la férocité. Qu'on avait enfoui notre civilisation sous des branches; raison pour laquelle il nous est impossible de trouver des mots concordants pour en parler convenablement. Voilà une blague pour égarer la vérité. Je peux dire ceci : en dehors des marais, notre vie se présentait très ordinaire. [...] On endossait les vêtements des champs. On s'échangeait des racontars au cabaret, on pariait sur nos tués, on s'envoyait des blagues sur des filles coupées, on se chamaillait devant des bagatelles de grains. On aiguisait les outils sur les*

pierres ponceuses. On s'échangeait des tricheries, on rigolait des "merci"⁵ des chassés; on dénombrait et on abritait nos biens. On multipliait toutes sortes d'occupations humaines sans anicroches, à condition de s'adonner aux tueries dans la journée, évidemment. À la fin de cette saison des marais, on était trop déçus d'avoir raté. On était découragés de ce qu'on allait perdre, on était très apeurés de la mauvaise fortune et la vengeance qui nous tendaient les bras. Mais au fond, on n'était fatigués de rien. » (Alphonse).

De tels propos, récurrents parmi les tueurs interrogés par Hatzfeld, témoignent d'une forme de lucidité quant à la « naturalisation », c'est-à-dire à la construction d'une « culture » du génocide parfaitement orchestrée. Développée depuis l'avènement de la République rwandaise en 1959, la propagande raciste diffusée par les extrémistes hutus désigne les Tutsi-es comme un groupe homogène à l'intérieur de la Nation, mais étranger à elle, formé d'individus qui se distingueraient des Hutu-es par leurs caractères physiques (une grande taille et un nez fin) supposés refléter des comportements néfastes (comme la fourberie, ou encore le fait de se croire supérieur, d'être hautain). La présence des Tutsi-es au Rwanda, adossée à une manipulation historique les faisant passer pour les descendant-es de dynasties de monarques illégitimes, est dénoncée comme une menace extérieure relayée par des « ennemi-es de l'intérieur », légitimement soumis-es à un mécanisme de ségrégation sociale généralisée. Le sentiment anti-Tutsi-es s'est inscrit au fil des décennies dans la langue rwandaise, les Tutsi-es étant couramment désigné-es comme des « cancrelats », des « serpents », des « cafards », bref, des parasites, des nuisibles.

En revanche, dans les récits de leurs crimes, les tueurs tâchent d'éliminer les traces les plus visibles de ce sentiment anti-Tutsi-es, en nommant plutôt leurs victimes par des termes qui leur rendent leur humanité et signalent leur proximité avec eux, comme « *avoisnants* » ou encore « *personne éprouvée* » pour désigner les rescapé-es (on notera que l'expression « *personne éprouvée* » gomme intégralement l'action des génocidaires). Ils utilisent l'expression « *brouhaha des tueries* » pour nommer, ou plutôt

pour éviter de nommer, leur sentiment de haine anti-Tutsi-es. Ainsi, la langue du génocide se nourrit d'euphémismes conçus pour banaliser au maximum l'extermination de masse : les tueurs emploient alternativement les termes « *tâches* », « *travail* », « *corvées* », « *boulot* », « *activités* », « *expéditions* », « *programme* », tout au plus « *sanglant ouvrage* » et « *tueries* », les verbes « *débroussailler* », « *couper* » ou encore « *chasse* » pour désigner leurs actes génocidaires, et le terme « *souffrances* » pour « *séances de torture* ». « *Toujours dans cette logique, note Jean Hatzfeld, les tueurs, lors des premières rencontres, tentent d'utiliser un langage militaire pour décrire leurs activités: "Alors a commencé la terrible bataille des marais", ose Pancrace Hakizamungili.* »

On remarque à quel point on retrouve dans cette langue et cette culture propres au génocide des Tutsi-es un certain nombre de caractéristiques communes à tout processus génocidaire, au premier rang desquelles la minimisation, voire la justification, de l'extermination d'un groupe humain par un mécanisme de déshumanisation des victimes poussé jusqu'à l'inversion de culpabilité, les intentions exterminatrices du groupe génocidaire étant, par un cynique effet-miroir, attribués au groupe à éliminer. Ainsi, les Tutsi-es sont désigné-es comme des ennemi-es à abattre, des « *étranger-es de l'intérieur* » menaçant par leur seule présence l'existence des Hutu-es, qui n'auraient d'autre choix, pour se défendre et assurer simplement leur survie, que de les éliminer, comme on le fait « naturellement » de tout parasite.

D'où la mise en place d'une logique de banalisation du génocide, conçue comme une réponse nécessaire, quasiment dictée par une forme de fatalité, de « destin » subi qui exercerait sa toute-puissance presque malgré les génocidaires eux-mêmes, comme l'indique cette incroyable formule « *De la guerre au génocide, on s'est retrouvé devant le fait accompli qu'il nous fallait accomplir* », prononcée par l'un des dix tueurs ayant occupé la fonction de Président des milices *interahamwe*, personnage craint et renommé dans son village, désigné comme ayant été, avant le 7 avril, « *dans le secret du génocide* ».

Si fatalité il y a, alors le génocide, en

tant qu'accomplissement d'un destin devant aller à son terme, se doit d'être systématique, et donc total: tou-tes les tuer jusqu'au dernier, à la dernière (même si c'est concrètement impossible) pour se débarrasser définitivement du « problème ». D'où les meurtres d'enfants, de vieillard-es, de femmes, de femmes enceintes avec meurtre du fœtus dans le ventre; d'où aussi la conjonction de plusieurs méthodes de destruction systématique des individus, par le meurtre, mais aussi par l'humiliation préalable des victimes dans le moment même des tueries, par la pratique de la torture et/ou du viol, par le refus d'achever les victimes et d'abrèger leurs souffrances, ou, après les tueries, par l'accaparement des biens des victimes et de leurs corps, jetés comme des débris, abandonnés ou mutilés. Mais la logique d'éradication systématique et totale sert un autre objectif encore: empêcher au maximum le récit des rescapé-es qui, seul-es, pourront témoigner avec sincérité des détails du génocide et de son déroulement. Tout-e rescapé-e constitue une menace à venir, en tant que preuve toujours vivante à la fois de la réalité du génocide et de son échec: seul-es les rescapé-es ont le pouvoir de contrer les discours de minimisation, de justification, de rationalisation et de déni qui accompagnent tout génocide.

Le processus génocidaire, au Rwanda comme ailleurs, s'est appuyé sur les éléments d'une culture complexe, fondée sur la justification rationnelle du crime racial de masse par le double jeu de la banalisation et de la construction d'un système d'impunité. Une telle culture doit beaucoup, on l'a vu au Rwanda, entre autres, à l'héritage laissé par le racisme colonial et, dans la période même du génocide des Tutsi-es, par la validation, au minimum tacite, des puissances coloniales comme la France et la Belgique. Rappelons à ce propos le racisme crasse de François Mitterrand renvoyant, à l'été 1994, le génocide des Tutsi-es, patiemment nourri par la France, à une guerre « tribale » entre ethnies africaines, donc selon lui, « naturelle » et « sauvage », hors civilisation.

Donner la parole aux tueurs, comme l'a fait Jean Hatzfeld, se révèle donc une démarche cruciale pour la



Photographies des victimes du génocide - Genocide Memorial Centre - Kigali - Rwanda. © Adam Jones, Ph.D. – CC BY-SA 3.0

compréhension du processus génocidaire: c'est rappeler qu'un génocide nécessite d'être programmé, anticipé, préparé par des donneurs d'ordre et mis en œuvre par des exécutants, qu'il passe par une série d'actes et de gestes concrets, par des discours et des mots, des rituels, des pensées et des règles tout à fait « civilisées ». C'est rappeler que tout génocide est « chose humaine, bien trop humaine », un pur produit de la culture humaine, qui rappelle à l'homme qu'il n'est ni Dieu, ni Monstre. □

1) Et pour faire suite à l'article de Paul Martial, « Rwanda: la France, principal accélérateur du processus génocidaire », L'Anticapitaliste, n°154, mars 2024.

2) En réalité, leurs peines ont été considérablement écourtées, suite à la politique de « réconciliation » mise en œuvre par le Président Paul Kagamé,

homme fort du FPR (Front Patriotique Rwandais) élu Président de la III^e République du Rwanda le 1^{er} janvier 2002: par le décret du 1^{er} janvier 2003 concernant les condamnés pour crimes de génocide, il autorise la libération des prisonniers âgés et malades, et la libération conditionnelle assortie de travaux d'intérêt général, trois jours par semaine, pour les condamnés de deuxième et troisième catégories (tueurs et complices de tueurs sans responsabilité individuelle) dont les aveux ont été acceptés et qui ont effectué la moitié de leur peine en prison. C'est le cas des dix tueurs rencontrés par Hatzfeld, dont certains sont sortis dès janvier 2003, avant même la parution du livre. Dans La Stratégie des antilopes, troisième opus de son documentaire rwandais paru en 2007, il relate la cohabitation forcée des anciens tueurs et des rescapé-es, revenus dans leurs villages et leurs familles après quelques années de prison. Le génocide dans les collines de Nyamata a pris fin le 14 mai, à l'arrivée des troupes du FPR.

3) FPR: Front Patriotique Rwandais.

4) Interahamwe (« unité »): nom des milices extrémistes hutues, créées par le clan Habyarimana, entraînées par l'armée rwandaise et, localement, par les militaires français.

5) Merci est ici employé au sens ancien de « pitié ».

Mobilisations étudiantes, scholasticide et silences de l'ESR

PAR THIERRY LABICA

Face au carnage génocidaire perpétré par l'armée israélienne à Gaza, et à son agression généralisée en Cisjordanie, des étudiant-es se sont mobilisé-es sur leur campus, en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, au Canada, en Australie, aux Pays-Bas, en Suisse, pour exiger que leurs universités mettent un terme aux liens qu'elles entretiennent avec les universités israéliennes, directement impliquées dans la colonisation, l'occupation et la guerre¹.

Ces étudiant-es expriment une contestation et une solidarité dans des formes précédées d'une longue et vénérable histoire. Pendant plusieurs semaines, leurs mobilisations, en France, pourtant aussi pacifiques que déterminées, ont fait l'objet de caricatures et d'accusations mêlant l'outrance la plus ridicule à la calomnie. Si l'on en croit certains médias, les établissements du supérieur auraient été « mis à feu et à sang » par une « minorité agissante » entraînant avec elle une génération « antisémite » qui « ne sait pas ce que les mots veulent dire ». Sans surprise, ces effrois fabriqués ont ouvert la voie aux interventions policières mais également à des sanctions financières de la région Île de France.

Après bientôt huit mois de destruction systématique, de déplacements forcés, d'extermination scientifique (assistée par IA), de famine organisée, d'exécutions sommaires et d'arrestations et de détentions de masse en Cisjordanie (8665 au moment où l'on écrit ces lignes), de ciblage meurtriers de dizaines de journalistes et d'humanitaires, et de mensonges incessants de la propagande de guerre israélienne, il paraît donc encore possible, dans notre espace public national, de se détourner de l'essentiel et de reléguer l'énormité de la catastrophe humaine, politique et environnementale en cours, derrière ces crimes apparemment bien plus terribles

que seraient la manifestation de l'empathie et de la solidarité, la défense du droit international, et la revendication du « simple » droit d'avoir le droit d'exprimer l'un et l'autre.

Et nul chroniqueur de grands médias pour dénoncer cette authentique « culture de l'annulation » dont ils et elles passent pourtant tant de temps à s'émouvoir ; nul expert du « décryptage de l'info » pour s'étonner d'accusations d'antisémitisme contre un nombre toujours croissant d'étudiant-es juifs et juives refusant d'être rendu-es d'office comptables de la politique israélienne ; nul pourfendeur du « nouvel antisémitisme » pour s'inquiéter du complotisme propre aux dénonciations de « minorités agissantes ».

Après huit mois d'attaques sur les libertés publiques, d'intimidations et de procédures, de racisme toujours plus officiel et de mensonges négationnistes ; après huit mois de recours à un arsenal rhétorique et préfectoral applaudi par l'extrême droite, ces mobilisations étudiantes restent un moment de salut public et de simple clairvoyance face à la logique impunitaire.

NAUFRAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec leur solidarité, ses mobilisations expriment l'indignation qu'inspire l'infinité duplicité d'États, dont la France, qui prétendent encore promouvoir une « solution à deux États » qu'ils n'ont

eu de cesse de rendre impraticable en garantissant une impunité durable au processus continu de colonisation, de dé-développement imposé à l'ensemble de la Palestine, d'étranglement de la bande de Gaza, d'accaparement des ressources aquifères, et tout en poursuivant leurs ventes d'armes jusque dans une guerre d'anéantissement pourtant clairement annoncée comme telle ; indignation qu'inspire l'impuissance d'un droit international, paillasson du dernier crime et du prochain, dont l'autorité s'amenuise un peu plus à chacune de ses invocations solennelles et qui finira bientôt dans le même état de ruines que l'hôpital al-Shifa ; indignation encore face un espace médiatique dans lequel la distorsion, le mensonge, l'outrance raciste, et à l'occasion le déni pro-génocidaire, trouvent une place toujours plus grande et mieux reconnue ; où les antiracistes sont traités de « racistes » et « d'antisémites » par des racistes à plein temps et tout disposés à ostraciser et noyer toute voix juive jugée non conforme au fantasme ethno-nationaliste et islamophobe dont le pouvoir fasciste israélien leur offre l'exemple le plus abouti.

Mais reste enfin l'indignation que ressentent des étudiant-es face à nos propres institutions d'enseignement supérieur. Des universités, au mieux, s'enferment dans le silence devant le paysage d'universités palestiniennes détruites, de personnels et d'étudiant-es tué-es par centaines ; devant l'impossibilité de la

moindre activité pédagogique et scientifique pour celles et ceux encore en vie, et face au spectacle offert par des soldats israéliens dansant parmi les ruines, brûlant des bibliothèques, et parodiant des cérémonies de remises de diplômes.

Des institutions de recherche et d'enseignement, au pire, ont activement participé à la censure à coups d'interdictions et d'annulations, en proportion inverse des sempiternelles injonctions à « l'ouverture sur le monde », « à l'international », au nécessaire « engagement civique de la jeunesse »²... Les universités de sciences humaines, de sciences sociales, de sciences politiques, se retrouvent sans humanité, sans « social » et sans politique. Les juristes sont enjoint-es d'ignorer le droit international, humanitaire, de la guerre, de l'occupation. Les historien-nes sont tenu-es d'accepter que l'histoire commence à la date du 7 octobre 2023. Les analystes critiques des discours et des textes sont sommé-es de s'en tenir aux récits officiels destinés à justifier les atrophies précédentes. Enfin, les étudiant-es en langues étrangères incité-es à se contenter de nos « débats » nationaux rythmés par des chaînes d'infos en continu où prospèrent le racisme et la xénophobie.

UNE AUTRE POLITIQUE UNIVERSITAIRE EST POSSIBLE

Pourtant, à la mesure de leurs modestes moyens, les universités auraient pu et pourraient encore au moins signaler une solidarité académique effective : en activant des programmes d'accueil (« Pause ») de chercheurs et chercheuses réfugié-es ; en développant des programmes Erasmus+ avec des universités palestiniennes afin de faciliter la mobilité étudiante quand les études sont devenues impossibles ; en activant des partenariats universitaires (type Unimed) devant permettre la mobilité de collègues ou leur simple réinsertion dans des réseaux scientifiques afin qu'elles et ils poursuivent leurs travaux ; en proposant des contenus en ligne (si rapidement mis en place au début du confinement) ; en renonçant aux partenariats avec les universités israéliennes quand ces partenariats existent ; en mettant un terme aux contrats avec des entreprises elles-mêmes compromises dans l'occupation et l'apartheid israélien en Cisjordanie.

La France est en outre signataire depuis février 2017 de la *Déclaration sur la sécurité dans les écoles*³ pour



la protection des élèves, des enseignants, des écoles et des universités. Cette déclaration reconnaît les besoins de protection spécifiques des institutions éducatives en situation de guerre. Faisant suite à cette déclaration, une résolution de l'ONU de 2020 fait du 9 septembre la « journée internationale de la protection de l'éducation contre les attaques »⁴.

Quels fondements et engagements internationaux principaux, éthiques, faut-il, outre le cadre du droit international, pour que nos institutions universitaires (comme elles ont pourtant su le faire dans le cas de l'invasion russe en Ukraine, par exemple) manifestent enfin une solidarité académique élémentaire avec le monde universitaire palestinien, lui, bel et bien à feu et à sang ?

POUR UNE SOLIDARITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE

Entre conformisme et lâcheté, entre crainte de possibles rétorsions budgétaires et d'assauts médiatiques, que peut signifier une université qui accepte, voire participe, la corrosion de l'espace de liberté qui lui est propre, qui devance l'injonction « de ne pas comprendre », de garder l'œil sur tout propos des collègues qui etc., qui entre complicité et attentisme ne prend pas la mesure de l'hostilité viscérale qui lui est vouée, après les accusations de compromission terroriste « islamo-gauchiste » et de totalitarisme « wokiste / féministe / décolonial », campagnes d'accusations et de paniques morales dont « l'antisémitisme » de la jeunesse universitaire, et de tout soutien à la Palestine, n'est que la dernière version – et probablement la plus nocive.

En renonçant à offrir la pluralité, la distance, la vérifiabilité de la recherche, le temps du savoir, de la transmission, qui sont les siens, et en se détournant de toute solidarité avec le monde universitaire palestinien, l'université française, dans cette conjoncture critique, aura laissé le champ libre aux pires emportements, aux ébriétés les plus inquiétantes, à l'impunité du massacre érigé en grande cause morale, et auxquelles elle n'aura pas même tenté de proposer le contrepoint pourtant vital à toute préservation d'un espace public un tant soit peu démocratique. Reste alors un projet de la criminalisation de l'empathie qui peut enfin se déployer sans entrave et nous laisser prévoir d'autres désastres à venir.

La jeunesse étudiante de ce monde nous aura cependant montré qu'il peut et qu'il doit en être autrement, que les institutions universitaires peuvent agir et montrer que des brèches dans le mur de l'impunité sont possibles. Pour ce qui concerne le secteur éducatif au moins, et à l'heure où la fuite en avant génocidaire poursuit son carnage parmi les réfugié-es de Rafah, la solidarité par toutes les initiatives possibles reste aussi un geste autant de dignité internationaliste que d'auto-préservation institutionnelle, pour peu que l'on parvienne l'exprimer et en activant les quelques leviers institutionnels qui sont les nôtres, pour commencer. □

1) Maya Wind, *Towers of Ivory and Steel: How Israeli Universities Deny Palestinian Freedom*, Verso, 2024

2) Bulletin officiel de l'éducation nationale, *Directive nationale d'orientation pour le pilotage et la mise en œuvre au niveau territorial pour l'année 2023-2024*, 20 septembre 2023.

3. *Déclaration sur la sécurité dans les écoles*, 2015, signée par 120 pays.

4. ONU.

Jeux olympiques et paralympiques : un événement néfaste

PAR COMITÉ NPA-L'ANTICAPITALISTE DE SAINT-DENIS

Présenté comme un événement mondial exceptionnel (Paris, Saint-Denis et autres villes de France... ou de Polynésie du 24 juillet au 8 septembre 2024), les JOP sont le prétexte pour accélérer la mise en œuvre des politiques antisociales, ultra-libérales, néfastes pour la grande majorité de la population.

Les JOP mais aussi le Grand Paris Express font partie et accélèrent un projet global d'aménagement et de restructuration de la région parisienne et notamment du nord-est parisien. L'objectif est de surveiller davantage ou d'envoyer les classes populaires de ce territoire le plus loin possible. Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve mais aussi d'autres villes de la Seine-Saint-Denis sont largement impactées.

Les JOP constituent un événement qui fait la part belle aux multinationales et au profit. La décision pour la ville d'accueil est prise par le Comité international olympique basé à Lausanne, une institution opaque qui impose ses critères qui n'ont rien à voir avec les besoins des habitant-es. Rappelons par ailleurs, qu'en ce qui concerne les Jeux 2024, Paris est restée seule en lice. Des villes comme Hambourg et Munich se sont retirées après l'organisation de référendums, Boston grâce à des mobilisations populaires, et Rome à la suite de l'élection d'une nouvelle maire. Rien de comparable n'a pu avoir lieu en France. Événement géré, avec la complicité des élus locaux, par le COJO, SOLIDEO, le ministère des Sports, une délégation interministérielle et sous l'égide directe de Matignon et de l'Élysée.

Il s'agit aussi d'une manifestation anti-démocratique, sans considération pour les populations locales et au mépris des droits humains. La participation aux Jeux d'un État génocidaire comme Israël en témoigne...

UN PROJET ANTI-SOCIAL

Augmentation de loyers, expulsions de résident-es de squats et foyers (au moins 700 de L'Île-Saint-Denis), destruction de camps de Roms, réquisition de foyers étudiant-es, éloignement des sans-domicile fixe, des migrant-es et autres populations précaires, voilà les premiers impacts des JOP en matière de logement. Quant à la construction du Village olympique, nous demandons à voir comment il sera utilisé par la suite. Vu la publicité faite par les promoteurs, ces habitations ne sont pas destinées aux habitant-es racisé-es et populaires du territoire. La généralisation du système AirBnB augmente les prix et réduit les possibilités de location pour les populations locales. L'aspect anti-social des JOP passe aussi par l'utilisation de milliers de bénévoles qui vont travailler gratuitement pendant cette période. Au lieu de créer des emplois, cet événement va contribuer à casser encore plus le droit du travail. Pourtant, la création d'emplois salariés n'aurait coûté qu'une partie infime du budget des JOP (voir *L'Anticapitaliste* n° 707 du 9 mai 2024).

Dans le cadre de cet événement, les employeurs, notamment dans le secteur public, restreignent sérieusement le droit de départ en vacances de leurs salarié-es pendant la période. Le cas des cheminot-tes, des personnels de santé, des salarié-es de Plaine Commune ou de la Protection judiciaire de la jeunesse ne constituent que quelques exemples. Il faudrait donc que celles et ceux qui

travailleront pendant les JO acceptent des conditions de travail et de transports dégradés parce que « *La Seine-Saint-Denis s'apprête à accueillir le monde!* », comme s'en vante le Conseil départemental.

UN PROJET SÉCURITAIRE, RÉPRESSIF, LIBERTICIDE

La mise en œuvre de la loi JOP permet le développement et l'application d'une politique globale de surveillance des citoyen-nes qui risque de devenir permanente. Une surveillance qui s'accompagne des pratiques répressives et sécuritaires de plus en plus répandues. Avec la Coupe de Rugby, la population de Saint-Denis a vécu une répétition générale de ce qui l'attend pendant les JOP. La loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 a tout prévu. Non seulement elle autorise une ouverture encore plus large des magasins le dimanche, cassant encore un peu plus le code du travail mais elle ajoute aussi un paquet de mesure sécuritaires. La loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 autorise une ouverture encore plus large des magasins le dimanche, cassant encore un peu plus le code du travail mais elle ajoute aussi un paquet de mesure sécuritaires

Prenant comme prétexte les JOP cette loi autorise, dès sa promulgation, le 20 mai 2023 et jusqu'au 31 mars 2025, l'expérimentation de la vidéosurveillance intelligente des manifestations sportives, récréatives ou culturelles, scanners corporels à l'entrée des stades.

Elle prévoit aussi la coordination des forces de sécurité y compris dans les transports en commun. Elle étend les compétences du préfet de police de Paris pendant la période des Jeux qui sera l'unique responsable de l'ordre public en Ile-de-France. Elle élargit la procédure de criblage (enquêtes administratives de sécurité) aux fan zones ainsi qu'aux participant-es aux grands événements. Elle rend possible les recours à des scanners corporels à l'entrée de stades et autres enceintes accueillant plus de 300 personnes. Le dispositif de contrôle par palpation est également maintenu. La loi permet aussi la systématisation des interdictions judiciaires de stade.

Il est clair que cette loi vient ajouter une série de mesures répressives à celles qui existaient déjà. Le fait qu'elle soit applicable dès sa promulgation et jusqu'en mars 2025 est révélateur. Il ne s'agit pas d'une loi qui vise la sécurité des athlètes et supporters mais d'une loi qui veut mater encore plus les citoyen-nés, normaliser et pérenniser les méthodes répressives et sécuritaires.

La population de Saint-Denis en fait déjà les frais. La municipalité est fière d'annoncer le recrutement de 120 policiers supplémentaires et l'installation de 400 caméras de vidéosurveillance supplémentaires, en 2024. À la violence de la police nationale et de la BAC, omniprésentes partout et tous les jours, s'ajoute celle de la police municipale armée et particulièrement zélée.

TRANSPORTS EN COMMUN SATURÉS, MOBILITÉS RESTREINTES

Habitant-es, salarié-es, étudiant-es de la Seine-Saint-Denis sont habitués à des problèmes de transports en commun. La ligne 13 du métro, surchargée en permanence, constitue tout un symbole en matière de difficultés et de mauvaises conditions de transport. Tout le monde se demande comment cela va se passer pendant la période des JOP. Même les autorités doivent se trouver devant les mêmes questions. Sinon, comment expliquer leurs messages, partout, concernant le besoin d'anticipation des déplacements pendant cette période ou les suggestions diverses et variées de départ pendant cette période.

À la saturation s'ajoute pendant cette période d'autres inconvénients. À titre d'exemple, la station de métro Champs-Élysées Clemenceau qui relie

Saint-Denis et Saint-Ouen au centre de Paris par la correspondance avec la ligne 1 sera fermée du 1^{er} juillet au 21 septembre 2024. Nombreuses autres stations seront fermées pendant cette période. Pourtant, la RATP parle d'une offre supplémentaire de 15 % pour cette période...

Par ailleurs, l'augmentation du prix du ticket de métro à 4 euros l'unité, entre le 20 juillet au 8 septembre, ne concerne pas que les visiteurs. Toute personne n'ayant pas un abonnement Navigo devrait payer plus.

PROJET ÉCOLOGIQUE : UNE MAUVAISE PLAISANTERIE

Les organisateurs des Jeux se sont engagés à émettre deux fois moins de CO₂ que les JO de Londres en 2012. Or, douze ans plus tard, devant l'accélération et la gravité de la crise climatique un tel objectif n'est pas à la hauteur des enjeux. Comment un événement qui va faire déplacer 13 millions de personnes, dont une majorité en avion, peut-il être écologique? Rappelons, pour l'exemple, aussi qu'au nom des JOP on a commencé à détruire les jardins ouvriers à Aubervilliers, on a utilisé une partie du Parc Georges-Valbon à Dugny pour construire le village des médias. Il y a aussi l'exemple dramatique de construction d'un échangeur d'autoroutes à proximité immédiate de l'école Anatole-France du quartier Pleyel à Saint-Denis...

Comment un événement qui va faire déplacer 13 millions de personnes, dont une majorité en avion, peut-il être écologique?

MÉPRIS POUR LES HABITANT-ES ET LEURS BESOINS

Chômage, précarité, mal-logement, absence de services publics de qualité, c'est sûr que les habitant-es de la Seine-Saint-Denis ont d'autres soucis que les JOP. Toutefois dans un climat de plus en plus sécuritaire et répressif, ils/elles découvrent l'impact négatif des Jeux sur leurs conditions de vie et de travail, leur environnement, leurs possibilités d'accès au logement, aux transports, aux sports et à la culture.

Durant toute l'année scolaire 2023-2024, alors que la population était abreuvée de discours lénifiants sur le bienfait du sport et l'héritage à venir des installations, les élèves, les adhérent-es d'associations sportives ont été interdit-es d'accès aux installations en travaux. Alors que – triste constat! – 60 % des enfants

du département ne savent pas nager en entrant au collège (et 50 % à la sortie, record national), par manque de piscine, le coût du centre aquatique olympique aurait permis de construire 15 piscines! Quant à l'accès à ce centre après les JO, promis à une gestion privée, il y a peu de chance que les élèves du bassin le fréquentent beaucoup! Cela sera la même chose pour la piscine de Marville dont la gestion est également privatisée après sa rénovation pour les JOP.

Par ailleurs, dans un département où les besoins en services publics comme la santé et l'éducation ne sont pas satisfaits, les milliards dépensés pour les Jeux constituent un vrai scandale. Parents et enseignant-es qui se mobilisent, depuis des mois, pour un Plan d'Urgence dans le 93, sans être pris-es en compte et sans la solidarité des municipalités comme celle de Saint-Denis, sont particulièrement en colère. Ils/elles se trouvent face à des élus qui essaient de vendre à tout prix un projet « *écologique de développement économique et territorial* ».

L'absence d'une vraie consultation de la population locale n'a permis ni débat ni construction d'une opposition forte à ce projet. Toutefois des mobilisations existent autour des JO. En octobre 2023, des travailleurs et des travailleuses sans-papiers se sont mobilisé-es sur les chantiers de construction liés au JO avec le slogan « *Pas de papiers, pas de JO* » pour demander leur régularisation. De plus un comité de surveillance des JOP s'est constitué et certains projets tels que l'échangeur autoroutier à Pleyel, la destruction de jardins à Aubervilliers, le boudodrome de La Courneuve ont vu la naissance de collectifs d'habitant-es qui se battent pour défendre leur quartier contre les effets néfastes de JOP. Sacage 2024 essaye aussi, depuis quelques années, de mobiliser autour des effets négatifs des Jeux au niveau social, économique, écologique et démocratique. Les JO sont une manne financière pour les entreprises de construction et les collectivités, afin qu'elles réalisent leurs grands projets d'infrastructures qui ne conviennent pas toujours aux habitant-es. N'attendons pas l'argent des grandes fêtes capitalistes pour rénover nos habitations et nos rues. Les grands projets doivent être faits pour les habitant-es, en concertation avec elles et eux, avec de l'argent public qui ne va pas dans les poches des capitalistes. Et cela dépend de nos mobilisations. □

Une grande fête populaire ?

PAR ORIANE NADJMA

Macron et son gouvernement, Valérie Pécresse, la présidente de la Région Île-de-France, et Anne Hidalgo, la maire de Paris, nous ont souvent menti. Aussi, lorsqu’iels nous ont annoncé que l’accueil des Jeux olympiques et paralympiques serait une grande fête populaire, bizarrement, beaucoup de gens ne les ont pas cru·es.

Les raisons de se mobiliser contre l’organisation des JOP ne manquent pas. Chaque parcelle de leur organisation est une attaque des classes populaires. D’abord, les lieux choisis pour accueillir physiquement les sportifs, les journalistes et les professionnel·les qui travailleront sur les JOP, qui étaient déjà occupés et utilisés par les habitant·es : par exemple, une partie du parc de La Courneuve (où avait lieu auparavant la Fête de l’Humanité) ou encore les jardins partagés d’Aubervilliers. Construire dans le 93, ce qui est présenté comme un cadeau par les organisateurs, revient donc à chasser les classes populaires de leurs lieux de vie.

UNE PLUIE D’ATTAQUES

Le fait que les pauvre·s ne sont pas les bienvenu·s pendant les JOP a été prouvé de façon assez crue également par le déplacement des personnes sans domicile hors de la Région Île-de-France et par la réquisition des chambres des étudiant·es pour y loger les forces de l’ordre. En effet, la menace terroriste, extrêmement mise en avant, devient le prétexte pour renforcer la présence policière, et pour multiplier les innovations en matière de contrôles par les caméras de vidéosurveillance. Ce sont non seulement les droits des habitant·es du 93 mais aussi ceux des travailleurs/ses qui seront ouvertement bafoués, car les bénévoles qui participeront aux JOP sont en réalité des travailleurs/ses qui ne seront pas payé·es, tandis que ceux qui travaillent dans les zones accueillant les JOP verront leurs conditions de travail se dégrader fortement.

Enfin, la présence de l’équipe d’Israël, pendant que son gouvernement organise le génocide des Palestien·nes, pose un débat auquel les organisateurs des JOP ont répondu en demandant

aux athlètes russes de concourir sans leur étiquette nationale. Autant de raisons de se mobiliser contre les JOP dont se sont saisis des groupes militants, des collectifs, des syndicats et des associations depuis plus d’un an.

DÉFENDRE NOS QUARTIERS

L’implantation forcée de bâtiments prévus pour les JOP a révolté les habitant·es, qui ont entamé plusieurs mobilisations en parallèle : il n’était pas question de renoncer au peu d’espaces verts dans les communes limitrophes de Paris. Plusieurs collectifs se sont donc montés. Ils ont organisé la mobilisation et ont même pu gagner sur certains aspects. Ainsi, après plusieurs années de mobilisation, les jardins partagés d’Aubervilliers ont pu rester en place. Mais les lieux qui sont sortis de terre étaient trop nombreux pour qu’il puisse y avoir des mobilisations sur chacun d’entre eux.

En parallèle, Saccage 2024, un collectif militant rassemblant plusieurs dizaines de personnes, s’est monté avec l’objectif de faire en sorte que les JOP n’aient pas lieu.

UNE MOBILISATION DES SYNDICATS

Plusieurs catégories de travailleurs/ses participeront directement à la réussite de JOP, notamment, les hospitalier·es, les cheminot·es, les agent·es de la Ville de Paris. Ces travailleurs/ses, avec le soutien de leurs syndicats, ont fait plusieurs journées de grève, avec le mot d’ordre « *les JOP ne se passeront pas sans nous* » : iels exigent le versement d’une prime et refusent les « exceptions » en matière de conditions de travail qui deviendront la règle après l’été 2024.

La victoire de ces journées de grève est variable et partielle selon les branches. Si l’État a cédé sur les primes pour une partie de ces travailleurs/ses, il continue

à diviser les équipes qui n’auront pas les mêmes primes, et ne lâche pas sur les changements organisationnels du travail. L’objectif de l’État et des différents employeurs est d’écraser les travailleurs/ses tout en brandissant le prétexte des JOP qui devraient être « une grande fête populaire ». Pourtant, les syndicats se sont contentés de journées de mobilisation par branche, parfois sans avoir tenté la construction d’une intersyndicale, pour gratter quelques menues avancées sectorielles, sans concevoir l’attaque comme une attaque de l’ensemble des travailleurs/ses du territoire.

LES DIFFICULTÉS D’UNE INTER-ORGANISATION

À l’initiative de Saccage 2024, une inter-organisation s’est réunie pour tenter de coordonner les différentes luttes, avec la participation des collectifs, des associations, des partis politiques dont le NPA L’Anticapitaliste, la CNT. Malgré les tentatives, les unions départementales des syndicats ou des partis politiques de gauche ont été les grand·es absent·es. Ces organisations ne se sont pas posé la question de réunir elles-mêmes une inter-organisation pour tenter de résister.

Malgré le mérite qu’elle avait d’exister, l’inter-organisation impulsée à l’initiative de Saccage 2024 n’a pas réussi à structurer la mobilisation en Île-de-France, notamment à cause du refus de construire des initiatives communes en se limitant au soutien des mobilisations des un·es et des autres, sans que cela devienne une mobilisation d’ensemble. Dans l’ensemble, les résistances ont existé, et ont même pu gagner localement, mais force est de constater que nous n’avons pas réussi à construire une mobilisation d’ensemble à la hauteur de l’attaque que constitue l’organisation des JOP. □

Jeux olympiques : 128 ans de spectacle sportif, de propagande et de luttes sociales

PAR Y.S.

Ce 9 mai 2024 marque officiellement le début des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, qui se tiendront du 26 juillet au 11 août, puis du 28 août au 8 septembre.

Le CIO et le comité d'organisation se gardent bien de le rappeler, le fameux rituel du relais de la flamme n'est pas une invention antique, mais bien une création de toutes pièces du régime hitlérien à l'occasion des Jeux de Garmisch (hiver) et Berlin (été), en 1936. Jeux soutenus sans la moindre critique et avec grand enthousiasme par un CIO dirigé par Avery Brundage, sympathisant nazi, et un Pierre de Coubertin, viscéralement racistes, antisémites et misogynes.

UNE HISTOIRE FASCISANTE

Des athlètes juifs furent ainsi évincés de la délégation américaine (après l'échec des tentatives de boycott de la compétition). Hitler refusa de serrer la main de Jesse Owens, Afro-américain quadruple médaillé. Et l'athlète allemand Luz Long, qui eut l'audace de devenir publiquement ami avec Owens, au mépris des lois raciales du III^e Reich, fut envoyé à la mort sur le front, alors que l'usage voulait que les sportifs soient protégés et épargnés de combat.

L'héritage colonialiste et misogyne du baron Pierre de Coubertin est d'ailleurs tellement gênant qu'à la suite de la publication récente d'un livre reproduisant ses lettres à son ami Adolf Hitler, même le gouvernement Macron s'est senti obligé de bouder les cérémonies en son honneur qui se tiendront en marge des Jeux de Paris.

De quoi écorner sérieusement – et ce dès leur naissance – le mythe de Jeux qui auraient eu des valeurs avant d'être dévoyés dans l'ère moderne par l'argent, la publicité et

le professionnalisme. Après tout, pour les fondateurs des Jeux modernes, l'amateurisme était une conception bourgeoise et élitiste: en effet, pourquoi avoir besoin de se salarier pour faire du sport, quand on est un aristocrate ou un étudiant de bonne famille?

JEUX ET POLITIQUE

Du combat des femmes pour accéder au droit de vote – avec des manifestations de suffragettes pendant les Jeux de Londres en 1908, ainsi que leur inclusion dans les Jeux – à l'émergence des sportifs issus de la décolonisation en passant par l'exclusion de l'Afrique du Sud de l'apartheid, le boycott des Jeux de Moscou suite à l'invasion de l'Afghanistan, ou encore la lutte des athlètes handicapés pour plus d'inclusivité, ce spectacle sportif, devenu le plus important de la planète (avec la Coupe du monde de football), a toujours été marqué, avec plus ou moins d'intensité suivant les époques et les éditions, par les grandes questions politiques et sociales. Et ce malgré toutes les tentatives de les faire taire et de les invisibiliser.

En 1968, les Jeux de Mexico sont marqués par la manifestation iconique sur le podium des militants Black Panthers, John Carlos et Tommie Smith (avec le soutien de leur ami et sympathisant australien blanc Peter Norman). Ils seront exclus du village olympique et leur carrière détruite. Ces Jeux avaient été précédés, 10 jours avant leur ouverture, par le massacre de 500 étudiants par l'armée, sans que ça ne remette en cause la tenue de la compétition. En 1972, c'est la question palestinienne qui s'invite aux Jeux de Munich, avec la

prise d'otages et le massacre des athlètes israéliens par le groupe Septembre Noir.

L'ÈRE MODERNE DES JEUX OLYMPIQUES

Elle commence à Barcelone, en 1992, avec l'ouverture pleine et entière aux athlètes professionnels. Dès 1996, à Atlanta, c'est l'explosion délirante des budgets publicitaires et marketing (dans la ville de Coca Cola), et des droits télé. Et pour faire place nette, la démolition et l'expulsion de ghettos noirs situés en centre-ville.

Allumage de la flamme, Jeux de Berlin





En 2000, les Jeux de Sydney sont marqués par les mobilisations pour faire reconnaître l'existence et les droits des Aborigènes d'Australie, toujours partiellement niés par les descendants des colons. L'athlète aborigène Cathy Freeman, malgré les menaces de sanctions de son comité olympique, brandira le drapeau de son peuple dans le stade à la suite de sa victoire.

En 2004, ce sont les Jeux d'Athènes – qui devaient avoir lieu en 1996, mais Atlanta avait su être plus « convaincante » envers les officiels du CIO. Dans une ville chaotique, manquant de transports en commun et avec un État miné par la corruption politique, les combines mafieuses et l'évasion fiscale, les scandales liés aux chantiers de construction tiennent le haut du pavé. Ils doivent être achevés dans la précipitation quelques semaines avant l'ouverture et de nombreux travailleurs sans-papiers y trouveront la mort. De plus, aucun plan de reconversion des sites n'étant prévu (contrairement à Londres ou aujourd'hui Paris), et étant construits de façon douteuse, ils commenceront à se fissurer peu de temps après la fin des épreuves. Laisant dans la capitale grecque des « éléphants blancs », carcasses de béton toujours à l'abandon vingt ans après. Cette compétition aura en plus comme grave conséquence de laisser une dette abyssale au pays, qui contribuera grandement à la crise de 2010-2015.

En 2008, à Pékin, le CIO fait une nouvelle démonstration de son cynisme, en laissant organiser les Jeux dans la plus grande dictature de la planète.

Du fait de l'impossibilité même d'y enquêter, contester ou remettre en cause quoi que ce soit, sous risque de prison ou de mort, peu d'éditions des Jeux olympiques y sont comparables (à part Berlin en 1936 et Moscou en 1980). Les tentatives de sensibiliser pour cette occasion au sort des minorités persécutées (Tibétains, Ouïghours) et de soutenir des dissidents y seront vite étouffées par la volonté de nos gouvernements de ne pas se fâcher avec la Chine.

En 2012, c'est au tour de Londres d'accueillir la grand-messe du sport. À cette occasion également, les polémiques et aberrations ne manqueront pas. Des agent-es d'entretien sous-payé-es et logé-es dans des baraques insalubres, aux révélations sur l'achat de la compétition auprès du CIO, les polémiques ne manqueront pas notamment sur le prix des places, ainsi que sur l'état du réseau de transport, vétuste et saturé. Les débats sur Paris cette année en sont un écho. Une édition marquée aussi, un an avant, comme à Paris, par une grande révolte des quartiers populaires de Londres et d'autres villes, suite à l'assassinat d'un jeune Noir par la police. Les Jeux de Londres auront pour principal héritage d'accélérer la gentrification de la ville.

En 2016, à Rio, les autorités choisiront la manière brutale pour « nettoyer socialement » la ville, en faisant démolir des favelas à coups de bulldozers et de répression sanguinaire par les commandos de la police militaire. Ainsi qu'en augmentant de façon drastique le prix des titres de transport, ce qui provoquera de grandes mobilisations.

LA FRANCE DANS LA CONTINUITÉ

Cette année, les Jeux de Paris réuniront une grande partie de ces dérives et scandales, tout en les amplifiant. Ainsi nous aurons l'utilisation, sans précédent dans une société dite démocratique, d'outils technologiques de surveillance de masse : QR codes pour se déplacer, drones, caméras à reconnaissance faciale.

Le processus de gentrification également à l'œuvre au travers des travaux de transport du Grand Paris – qui auraient pu pourtant être utiles en soit car avoir des transports en commun étendus et efficaces est un service public essentiel – sera dans les années à venir d'une ampleur inédite. Pour en rajouter aux casseroles, nous pouvons également mentionner pêle-mêle les étudiants expulsés de leur logement CROUS, l'utilisation de migrants sans-papiers sur les chantiers, les sans-abris conduits hors de Paris, l'utilisation massive de bénévoles salariés déguisés, les salaires délirants des membres du comité d'organisation, ou encore le passage du ticket unitaire de métro à quatre euros... Pour conclure ce bref aperçu historique et présent, ce qui doit guider notre réflexion, au-delà du considérant moral de boycotter ou pas de façon individuelle ces compétitions (cf. l'article sur le boycott sportif dans ce numéro), est l'absence de choix démocratiques à l'œuvre derrière de tels événements. La façon dont ils sont imposés par en haut, sans tenir aucun compte des besoins et aspirations des populations directement concernées, ni des conséquences à court et long terme sur leurs conditions de vie, en dit long sur nos sociétés. Si nous ne sommes pas opposés par principe à l'organisation d'événements populaires autour du sport (comme pour la musique, le cinéma ou toute autre forme de culture de masse), leur conception par les capitalistes et les politiciens à leur service ne sont pas les nôtres, et des changements radicaux devront être imposés à l'avenir. □

Sources :

- Une histoire sportive de la guerre froide, de Sylvain Dufraisse (éditions Nouveau Monde, 2023)
- D'Athènes à Athènes, ouvrage sur l'histoire des Jeux édité par l'Équipe en 2004
- Miracle, film de 2004 sur l'ambiance de guerre froide et patriotique des Jeux olympiques d'hiver 1980
- La couleur de la victoire, film biographique sur Jesse Owens, sorti en 2016
- À voir sans faute : la remarquable et très politique exposition sur l'histoire de l'olympisme, au Palais de la Porte dorée jusqu'au 8 septembre (le Mémorial de la Shoah lui en consacre aussi une).



Lee Evans, Larry James et Ron Freeman, Mexico 1968. DR

Jeux olympiques et boycott sportif: une histoire de lutte politique

PAR ÉDOUARD SOULIER

Le sport et notamment le sport olympique n'est pas un sanctuaire isolé des questions politiques qui traversent le monde, bien au contraire! Vu l'implication nationale et les origines coloniales de la (re)création des Jeux au début du 20^e siècle, il est clair que les JO sont souvent au cœur d'une configuration politique coloniale et raciale et ont servi d'arène à l'expression de ces conflits.

Les Jeux olympiques sont un grand moment de nationalisme et de compétition entre pays capitalistes. Ils sont une forme de reproduction des rivalités nationales mais ont aussi pour objectif de normaliser diplomatiquement la position de chaque État. Il s'agit d'une méthode de soft power utile sur la scène internationale. Depuis les Jeux de Munich en 1936 jusqu'au Jeux de Moscou (1980), Los Angeles (1984), Atlanta (1996), Pékin (2016), Sotchi (2014)... avoir « ses » Jeux permet d'asseoir la stature internationale de l'État.

En parallèle, les JO sont aussi un coup de projecteur médiatique qui expose les États en termes de politique. Tout le monde se rappelle les vainqueurs noirs à la course, qui brandissent un poing ganté de noir, lors des Jeux de Mexico en 1968 ou plus récemment les actions de visibilité du Tibet lors du passage de la flamme olympique en France pour les JO de Pékin.

Pour cette édition 2024 des Jeux olympiques, un appel a été lancé par plusieurs dizaines d'associations sportives de Palestine contre l'invitation et la participation des équipes israéliennes¹. Cet appel se fait plus pressant cette année en raison du massacre en cours à Gaza et des dizaines de milliers de victimes, mais aussi à la suite des recommandations d'acte plausible de génocide de la CIJ (Cour internationale de Justice) et des mandats d'arrêt de la CPI (Cour pénale internationale) contre les principaux dirigeants israéliens.

Après différents appels de boycott sportif de la part de la société civile palestinienne dans la ligne droite de la campagne BDS Boycott Désinvestissement Sanctions, cette campagne s'inspire notamment de la lutte importante menée par les sportifs et soutiens en Afrique du Sud et en dehors, contre l'apartheid sud-africain.

LES DÉBUTS DE L'APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD

En Afrique du Sud, comme nulle part ailleurs, le boycott sportif a grandement contribué à la lutte de libération. La communauté sportive a été à l'avant-garde de ce front de la lutte anti-apartheid. Déjà, la longue

histoire d'amour entre les compétitions sportives et internationales et l'Afrique du Sud commence relativement tôt dans l'histoire de ce pays. En effet, pays d'accueil en 1930 des Jeux de l'empire britannique, ceux-ci ont été déplacés de Johannesburg à Londres en 1934 après que le gouvernement sud-africain (avant l'apartheid) eut refusé d'autoriser les participants non blancs à venir à la compétition sur son territoire. Le régime d'apartheid sud-africain se met en place après la Seconde Guerre mondiale, mais la partie « sport » n'est pas (encore) sous le coup de la loi. Il s'agit plutôt d'une coutume. S'il est possible pour les athlètes non blancs de concourir, l'État



Manifestations contre la tournée des Springboks en Nouvelle-Zélande en 1981 © Anne Newnham

sud-africain les empêchera par tous les moyens de représenter l'Afrique du Sud.

Un comité pour la reconnaissance internationale a été créé par des sportifs non raciaux (comprendre non racistes) en 1955, auquel ont succédé l'Association sportive sud-africaine (SASA) en 1958 et le Comité olympique sud-africain non racial (SAN-ROC) en 1963 afin de lutter contre le racisme dans le sport et de faire pression en faveur de la reconnaissance internationale des organismes sportifs non raciaux en Afrique du Sud.

LA RÉSISTANCE À LA SÉGRÉGATION COMMENCE

La résistance commence par le ping-pong: SATTB (South African Table Tennis Board) a été créée en 1956 et a expulsé l'organisme blanc d'Afrique du Sud. L'équipe de la SATTB a pu participer aux championnats du monde de Stockholm en 1957. Le régime d'apartheid a alors commencé à refuser des passeports à ces équipes, en précisant que personne ne serait autorisé à participer à des compétitions internationales si ce n'est par l'intermédiaire d'un organisme sportif blanc. En effet, à partir de 1956, la « coutume » d'apartheid dans le sport devient une loi: les Blancs et les Noirs ne sont pas autorisés à faire du sport ensemble et le privilège de représenter l'Afrique du Sud est accordé uniquement aux Blancs.

LA LUTTE INTERNATIONALE AUTOUR DE S. SEWGOLUM

1963 marque le début de la lutte internationale sportive contre l'apartheid. C'est cette année-là que S. Sewgolum, un caddie indien, a remporté l'Open de golf du Natal (après avoir gagné l'Open des Pays-Bas en 1959 et 1960). Il n'a pas été autorisé à pénétrer dans le clubhouse où les Blancs faisaient la fête. La photo de lui recevant son trophée sous une pluie battante à l'extérieur a été publiée dans de nombreux journaux du monde entier et a grandement contribué au boycott des sports pratiqués sous le régime de l'apartheid. Il a été banni de tous les tournois majeurs en Afrique du Sud après 1963.

ARABES ET NOIRS AFRICAINS menacent de boycotter Montréal

Ce n'est pas encore aujourd'hui que l'on parlera de la trêve olympique inséparable des Jeux sportifs de l'Antiquité. En effet, notre monde étant ce qu'il est et les convulsions des différentes factions politiques, le commandant étant ce qu'elle sont, une menace sérieuse pèse sur les Jeux (modernes) de Montréal, prévus du 17 juillet au 1er août.

Récemment, à Alger, s'est tenue une réunion à laquelle participaient les dirigeants du mouvement olympique dans les nations activistes de la communauté arabe: Algérie, Syrie, Irak, etc... Une décision commune a été arrêtée. Elle consisterait à boycotter la manifestation canadienne, si les représentants d'Israël étaient admis à y participer.

Les pays d'Afrique Noire s'agitent également. Ils sont sensibilisés à l'idée que les joueurs de rugby de Nouvelle-Zélande, les All-Blocks, puissent entreprendre dans quelques mois une tournée en Afrique du Sud. Si cette tournée n'était pas annulée, l'exclusion de la Nouvelle-Zélande des instances du C.I.O. serait exigée.

Voilà où l'on en est pour l'heure. A croire que l'intolérance est la loi qui doit régir les rapports des hommes. Il est vrai que le caractère nationaliste outrancier pris par les Jeux olympiques est de nature à fausser les vues idéalistes du baron Pierre de Coubertin.

Jean Denis.

EN 1964, DES SÉLECTIONS OLYMPIQUES SÉPARÉES

En 1964 ont lieu les Jeux de Tokyo et pour la première fois, l'Afrique du Sud envoie des athlètes noirs aux JO. Pour cela, le pays organise des sélections olympiques séparées pour les athlètes blancs et noirs afin de constituer une équipe pouvant se rendre à Tokyo. Sept sportifs noirs obtiennent leur ticket pour les JO. Si le gouvernement sud-africain accepte qu'ils représentent la nation aux Jeux, il refuse d'aller plus loin. Les délégations non-blanches et blanches ne doivent pas vivre ensemble. Les équipes blanches et non-blanches devront donc prendre des avions différents et ne pourront résider dans les mêmes quartiers du village olympique. Une campagne d'exclusion de l'Afrique du Sud se met en place sous la direction du SAN-ROC (South Africa non-racial Olympic Committee) qui a des soutiens anti-apartheid internationaux. À l'issue de cette campagne, le 12 août 1964, le CIO (Comité international olympique) prend donc la décision d'exclure l'Afrique du Sud et l'invitation à participer aux Jeux olympiques leur est retirée. L'Afrique du Sud est officiellement exclue du CIO en 1970.

UNE RÉPRESSION FÉROCE

Les militants anti-apartheid dans le sport furent sévèrement réprimés: Dennis Brutus, secrétaire de la SASA (South African Social Security Agency) et plus tard président

du SAN-ROC, réussit à s'enfuir au Mozambique en 1963 et tente de se rendre à la réunion du CIO, mais les autorités portugaises le remettent à l'Afrique du Sud. Il est incarcéré à Robben Island et part pour la Grande-Bretagne à sa libération. John Harris, président du SAN-ROC, se voit lui aussi refuser un passeport, est soumis à des restrictions et est ensuite détenu. Totalement frustré, il entre en résistance armée. Accusé d'être l'auteur d'un attentat à la bombe, il est exécuté en 1965. En outre, le régime d'apartheid commence également à codifier l'apartheid dans le sport: il publie une proclamation en février 1965 interdisant tout sport mixte ou même tout public mixte, sauf sur autorisation. Dans les rares cas où des autorisations ont été accordées, les organisateurs ont été tenus de séparer les spectateurs par race, avec des clôtures et de prévoir des entrées, des toilettes, des cantines séparées.

LES NATIONS UNIES SUSPENDENT LES ÉCHANGES

En raison de cette escalade dans l'apartheid, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé en 1968 d'appeler tous les États et toutes les organisations à suspendre les échanges sportifs avec les organismes sud-africains pratiquant l'apartheid. Le Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid – créé en 1962 – a commencé à promouvoir activement le boycott sportif dans le monde entier. L'action des groupes anti-apartheid, des pays afro-asiatiques et des Nations unies a

infligé de sévères défaites au sport de l'apartheid. L'apartheid est devenu un problème public majeur dans les pays avec lesquels l'Afrique du Sud cherche à établir des échanges sportifs. Interdit d'apparition internationale, le régime raciste va essayer de normaliser sa position via des accords bilatéraux.

LES JEUX DU COMMONWEALTH BOYCOTTÉS

En 1969, une tournée de rugby en Grande-Bretagne est un désastre en raison des manifestations publiques ; le gouvernement britannique a été obligé d'empêcher une tournée de cricket en 1970 lorsque les pays afro-asiatiques ont menacé de boycotter les Jeux du Commonwealth. Des manifestations massives ont accueilli la tournée de rugby sud-africaine en Australie en 1971. L'équipe sud-africaine a dû être transportée dans des avions de l'armée de l'air australienne en raison de l'action des syndicats. Plus de 700 manifestant-es ont été arrêtés et de nombreux/es blessés dus à la répression policière au point que l'État du Queensland a déclaré l'état d'urgence pendant la tournée, provoquant une grève générale des syndicats. La droite australienne pensant surfer sur la vague raciste perd les élections quelques mois après, et le gouvernement travailliste nouvellement élu annonce un boycott des sports pratiqués sous l'apartheid. Un projet de tournée de rugby en Nouvelle-Zélande a également été annulé en raison de l'opposition du public et de la menace de l'Inde et des pays

africains de boycotter les Jeux du Commonwealth à Christchurch en 1974.

Ces campagnes ont renforcé les mouvements anti-apartheid et ont donné une formidable publicité à la lutte pour la liberté en Afrique du Sud, mais l'Afrique du Sud est restée membre de nombreuses fédérations sportives internationales avec l'aide des pays occidentaux qui bénéficiaient d'un vote de poids dans plusieurs disciplines sportives comme le tennis. La lutte a été menée au sein de chacune de ces instances.

De plus, il était plus facile de perturber des tournées sud-africaines que d'empêcher les tournées sportives de pays comme la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, ou d'organiser des tournées en Afrique du Sud. En outre, pour surmonter les boycotts, l'Afrique du Sud a commencé à envoyer des équipes à l'étranger sans publicité préalable et à dépenser des millions pour inciter les sportifs et les équipes de l'étranger à jouer en Afrique du Sud.

DU MASSACRE DE SOWETO À L'ACCORD DE GLENEAGLES EN 1977

Pourtant en 1976, la Fédération néozélandaise de rugby organise une tournée en Afrique du Sud, peu après le massacre de Soweto. Le Comité olympique néozélandais a même refusé d'exprimer ses regrets. La quasi-totalité des pays africains annoncent leur boycott et leur retrait des Jeux olympiques de cette année 1976, organisés à Montréal. C'est un énorme boycott et une

catastrophe politique pour l'image des Jeux olympiques.

Inquiets d'une éventuelle perturbation des Jeux du Commonwealth, les pays blancs du Commonwealth ont ratifié l'accord de Gleneagles en 1977 pour décourager la compétition avec les équipes sud-africaines. Une déclaration similaire a été adoptée par les ministres des sports du Conseil de l'Europe l'année suivante. C'est ainsi qu'ont commencé les actions au niveau gouvernemental dans les pays occidentaux et le « boycott par des tiers » (des équipes et des pays collaborant avec le sport de l'apartheid).

UNE CONVENTION DE BOYCOTT SANS LES PAYS EUROPÉENS

Un comité des Nations unies a commencé en 1978 à rédiger une convention internationale contre le sport de l'apartheid qui prévoirait des mesures à l'encontre de ceux qui continueraient à jouer avec l'Afrique du Sud. De nombreux gouvernements qui soutenaient le boycott du sport de l'apartheid craignaient que le « *boycott par une tierce partie* » ne perturbe le sport international. L'Union soviétique, par exemple, s'inquiétait de l'effet sur les Jeux olympiques de Moscou. Pourtant la Convention a finalement été approuvée en 1985 (après les Jeux à Moscou et Los Angeles) et signée par de nombreux pays – dont la Russie mais quasiment aucun pays européen, dont la France qui n'est PAS signataire².

Le boycott international du sport de l'apartheid a été presque total dans les années 1980 – l'Afrique du Sud a été exclue de la plupart des organismes sportifs internationaux. Le Comité international olympique a adopté une déclaration contre « l'apartheid dans le sport » le 21 juin 1988, afin d'isoler totalement le sport de l'apartheid. Le moment était cependant venu de se préparer aux possibilités qui s'ouvriraient pour un règlement négocié en Afrique du Sud.

Cet isolement sportif en conjonction avec l'isolement politique et la lutte contre l'apartheid ont contribué à sa chute au début des années 1990.



31 mai 2010 rassemblement sur les Champs-Élysées près de l'ambassade d'Israël pour protester contre le massacre qui a eu lieu parmi les militants de la flotille humanitaire. © Photothèque Rouge/JMB.





LE BOYCOTT D'ISRAËL PLUS DISCRET

Concernant Israël et la Palestine, le mouvement de boycott sportif a été pour l'instant plus discret sur la scène internationale. En 1956, l'Égypte, l'Irak et le Liban boycottent les Jeux en signe de protestation contre l'occupation franco-anglaise et israélienne du canal de Suez. De 1954 à 1974, l'association de football d'Israël (IFA) est associée à la fédération asiatique de football. Boycottée par tous les pays arabes, l'équipe israélienne avait presque réussi à se qualifier pour la Coupe du monde de 1958 sans disputer un seul match. En 1974, Israël est exclu de la fédération asiatique l'empêchant de participer aux compétitions internationales. Israël est admis à l'UEFA (Union of European Football Associations) en 1994.

En 1962, l'Indonésie refuse l'entrée aux équipes de Taïwan et d'Israël pour les Jeux d'Asie. En représailles, le Comité olympique interdit aux Indonésiens de participer aux Jeux olympiques de 1964. Il n'y a pas eu d'autres boycott d'Israël pour les Jeux olympiques. Les seules actions d'oppositions sont organisées individuellement par refus de concourir notamment sur les compétitions de judo. Plusieurs judokas algériens ont refusé d'affronter leurs adversaires israéliens. L'Iran a été condamné par le CIO pour avoir refusé d'aligner des athlètes face à ceux d'Israël³.

LES CAMPAGNES BDS CONTRE ISRAËL

Les appels à interdire Israël des Jeux olympiques sont lancés depuis la création de BDS. En pratique, pour le moment, le rapport de force n'est pas en faveur des Palestinien-nes. À la suite à l'appel des 300 associations sportives palestiniennes qui dans le contexte de génocide appellent à interdire Israël ou, comme pour la Russie, au moins faire concourir les Israélien-nes sous bannière neutre, le CIO a opposé une fin de non-recevoir. Plus récemment pourtant, à la suite d'une campagne de BDS, Puma a cessé d'équiper et de sponsoriser l'IFA qui est toujours dans l'UEFA alors que plusieurs équipes israéliennes sont illégales, comme en Cisjordanie. Notamment Ariel, la plus ancienne colonie, arbore un imposant stade de foot.

TRÈS FAIBLE ACCÈS DES PALESTINIEN-NES AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le contraste avec les opportunités sportives palestiniennes ne peut pas être plus flagrant. Le comité olympique palestinien a été créé en 1934 – 14 ans avant la création de l'État d'Israël – et a été réactivé à la suite des accords d'Oslo en 1993 et de la création de l'Autorité palestinienne. Pour autant, depuis 1996 et les JO d'Atlanta, seuls 25 athlètes ont représenté la Palestine aux Jeux olympiques. Les infrastructures détruites ou pas entretenues ainsi que les difficultés des entraînements en contexte d'occupation rendent la vie impossible aux Palestinien-nes

quand iels ne sont pas simplement tué-es comme à Gaza⁴.

Depuis octobre, Israël a détruit plus d'une vingtaine d'institutions sportives. Le stade Yarmouk avec ses 9 000 places, a été ravagé et a, semble-t-il, servi de centre de détention. Des dizaines d'athlètes gazaouis ont été tués dans les bombardements; notamment l'entraîneur de l'équipe olympique de football. Pour ajouter l'insulte à l'horreur, aucun mot de soutien des institutions sportives n'a été prononcé par les instances du football.

LE BOYCOTT SPORTIF PAS QUE POUR LES JEUX: TOUTE L'ANNÉE

Comme dans le cas de l'Afrique du Sud, le boycott sportif peut être un moyen de mettre la pression sur Israël et de participer à la lutte contre l'apartheid, la colonisation et l'occupation. La campagne BDS participe et organise le boycott sportif, avec les revendications suivantes: sortie d'Israël de l'UEFA, interdiction d'Israël aux Jeux, mais aussi contre la normalisation (c'est-à-dire ne pas participer à des compétitions se déroulant en Israël). L'État israélien sait aussi de l'exemple sud-africain qu'il ne faut pas négliger cet aspect et utilise au maximum les événements sportifs comme moyen d'apparaître « normal ». La création de l'équipe cycliste Israël premier Tech (anciennement Israel Start up Nation), équipe destinée à vendre la marque « Israël » au monde entier. Cette équipe participe chaque année au tour de France⁵. Mais la victoire sur Puma et aussi plus récemment le retrait de l'invitation d'Israël à participer

à la Copa sud-américaine sont aussi des signes que le combat n'est pas fini et que l'exclusion complète d'Israël de la scène sportive reste un objectif qu'on peut se fixer. □



1) BDS. Non à la participation du génocide israélien aux JO 2024, février 2024.

2) Nations unies. Convention internationale contre l'apartheid dans le sport, 10 décembre 1985.

3) « Iran gets 4-year ban from world judo over anti-Israel policy ». APNews, 29 avril 2021.

4) Yann Bouchez et Valentin Cebren, « Le rêve olympique des athlètes palestiniens », Le Monde, 26 mai 2024.

5) « Sportswashing is associated with certain countries – why not Israel? », The Guardian, 24 janvier 2022.

JOP et grossophobie

PAR CAMO MILLE

Les Jeux olympiques et paralympiques sont un des événements les plus attendus de nombreuses disciplines sportives. Les athlètes s'entraînent pendant des années avec comme objectif d'y participer. Bien que très valorisé socialement, le haut niveau pose de nombreuses questions d'un point de vue de la santé : est-ce qu'il est sain de pousser aussi loin les corps des sportifs/ves ? Il implique une hygiène de vie stricte avec de nombreuses heures d'entraînement journalières et des régimes alimentaires spécifiques.

À travers le sport de haut niveau, l'activité de loisir est dévalorisée puisqu'elle ne correspond pas une mise en compétition des individus. Ces dernières années, nous avons vu des activités comme la marche en montagne se transformer là aussi en compétition avec le développement des trails, voire des ultra-trails. Les athlètes sont adulés, héroïsés. Leurs corps, productifs, optimisés, minces parfois à l'extrême, sont mis en avant comme des idéaux de santé. Au contraire, les corps non minces, voire gros, sont jugés comme négligés et signe d'un mauvais état de santé.

Est-il bien avisé de juger que le sport de haut niveau transforme les corps en faveur des personnes qui les pratiquent ? L'écart entre l'idéalisation de la santé des athlètes et la réalité est importante car ils et elles vieillissent en général mal, leurs corps sont mis au service du sport en général depuis l'enfance et n'ont pas pu se développer de manière normale. Les articulations, les muscles, le squelette sont mis à rude épreuve pendant des années.

Du fait de régimes alimentaires strictes et de la pression à la réussite, de nombreux/ses athlètes développent des troubles du comportement alimentaire pour correspondre aux attentes en termes de poids. Pour cette même raison, les personnes menstruées sont souvent en aménorrhée, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas leurs règles, comme les personnes souffrant d'anorexie.

Qu'est-ce que la valorisation du sport de haut niveau veut dire du corps idéal dans notre société ? Il doit être mince, sportif, sacrifié pour la réussite. Et au contraire, encore une fois les corps

gros sont relégués à l'arrière-plan, celui de l'échec, du non-contrôle et d'une soi-disant mauvaise santé.

Alors que, pour de nombreuses personnes grosses, l'accès à une activité sportive n'est pas possible : manque de temps, de moyens, matériel non adapté à des poids supérieurs à 100 kg, entraîneurs/ses maltraitant-es... En dehors des joggings, les vêtements de sport dits « grande taille » (encore plus à partir du 48 chez les femmes) sont rares voire inexistant dans de nombreuses disciplines.

Là est toute l'ironie de l'injonction au sport pour les personnes grosses : se faire harceler à ce sujet « pour leur bien » et ne pas y avoir accès si elles le souhaitent. C'est un des effets de la grossophobie : une partie des équipements, des lieux et des activités sont inaccessibles pour les personnes concernées. Cette oppression se définit

par une vision sociétale dépréciative des gros-ses, jugées comme fainéant-es, sales, idiot-es, et mène à des discriminations à l'embauche et dans le travail, du harcèlement moral, des maltraitements médicaux... Dans la société capitaliste, les individus sont jugés sur leurs capacités à produire de la valeur, principalement par le travail, et doivent donc correspondre à un « idéal » de validité physique et mentale, ce qui produit la grossophobie comme le validisme et la psychophobie.

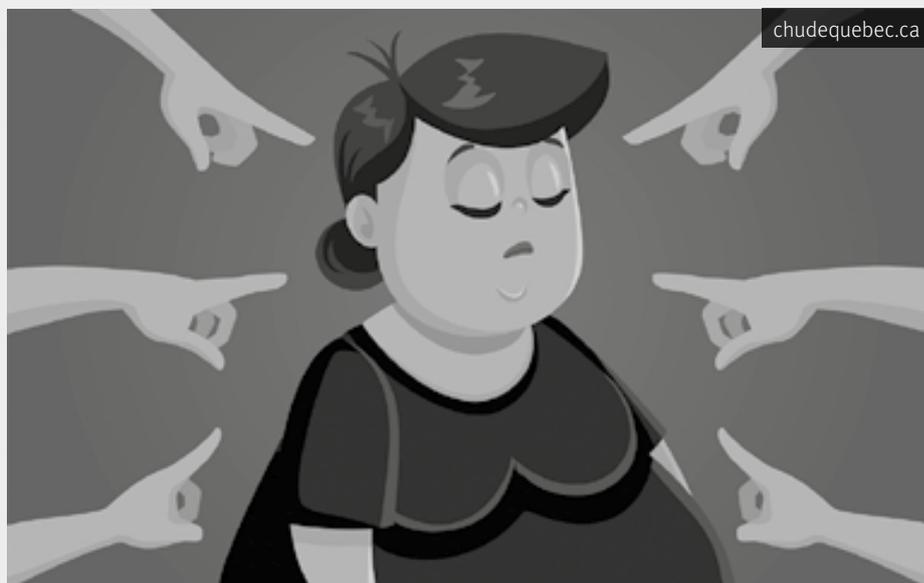
Nous devons combattre ensemble la grossophobie ainsi que les autres discriminations, liées par le système capitaliste et patriarcal qui exploite nos corps et les hiérarchise entre eux ! □

Sources :

S. Carrof, article « Poids », dans Encyclopédie du Genre, Ed. La découverte

S. Carrof Grossophobie : sociologie d'une discrimination invisible, éd. MSH.

G. Deydier, On ne naît pas grosse, éd. Goutte d'Or.



chudequebec.ca

Les Jeux olympiques du sexisme et de la transphobie

PAR SALLY BRINA

Longtemps exclues du sport à cause des discriminations et des violences, on peut voir aujourd'hui quelques femmes trans participer à des compétitions de haut niveau. Cette nouvelle visibilité est devenue un sujet de panique morale relayée par les médias ainsi que les politiciens à travers la planète.

Le fond de cette panique est sommaire: des hommes malhonnêtes vont se dire femmes – voire transitionner – afin de participer aux compétitions sportives féminines et voler toutes les médailles et récompenses, en profitant de leurs avantages biologiques supposés. À l'appui de leurs fantasmes, les activistes anti-trans vont convoquer quelques cas de compétitions locales remportées par une femme trans. Lia Thomas, nageuse américaine, est ainsi pointée comme exemple car elle a remporté un championnat universitaire féminin sur 500 mètres (tout en finissant 5^e sur 200 mètres et dernière sur 100 mètres¹ !)

UNE POLITIQUE QUI QUESTIONNE LA PLACE DES PERSONNES TRANS DANS LA SOCIÉTÉ

La réalité est tout autre. Les femmes trans participaient depuis 2004 aux JO à condition d'être sous hormonothérapie depuis deux ans et d'avoir subi une chirurgie de réassignation sexuelle. En 2015, l'obligation de chirurgie a été supprimée et la durée de la thérapie hormonale a été réduite à un an. En contrepartie, le CIO a instauré des tests obligatoires de testostérone pour les femmes trans ou les personnes hyperandrogènes (qui présentent un fort taux d'hormones masculines), avec une limite fixée à 10 nanomoles par litre de sang. Aucune femme trans n'a remporté une médaille olympique depuis 2004, ce qui n'a pas empêché les paniques morales de s'intensifier. L'enjeu politique est de questionner la place des personnes trans dans la société en commençant par questionner leur place dans le sport.

LE FAUX RÉCIT AUTOUR DES « AVANTAGES BIOLOGIQUES »

Face à cette logique, les fédérations sportives internationales, dans leur écrasante majorité, ont commencé à lâcher les athlètes trans. Ainsi, la fédération internationale de natation interdit la participation des femmes trans qui ont connu une « *puberté masculine au-delà du stade 2 de Tanner² ou avant l'âge de 12 ans* »³. L'Union cycliste internationale et l'IAAF (Athlétisme) ont abaissé le seuil de testostérone à 5 nm/l (et 2,5 nm/l pour World Athletics depuis 2023), seuil tout aussi arbitraire. Tout cela au nom de la lutte contre les prétendus « avantages biologiques » des femmes trans.

En matière de biologie, il est bon de rappeler qu'au plus haut niveau les meilleurs athlètes ont des avantages biologiques sur leurs suivants. Michael Phelps, médaillé 28 fois aux JO, possédait le corps parfait pour la natation⁴, et il n'a jamais été question de lui interdire la compétition ou de lui imposer un traitement. Tout comme il n'a jamais été question de réduire les taux de testostérone des athlètes masculins.

LE CONTRÔLE DU CORPS DES FEMMES COMME ENJEU DE LUTTE

Ce traitement est réservé aux femmes, dont le corps a toujours été policé. Il est ainsi attendu qu'elles obéissent à des normes physiques très strictes, inspirées de critères binaires, blancs et occidentaux⁵. Ainsi, de nombreuses athlètes africaines, intersexes ou non, ont été exclues des compétitions car leurs taux de testostérone (pourtant naturels) étaient considérés comme trop élevés. La figure la plus connue est Caster Semenya, double championne olympique du 800 mètres.

En ce qui concerne les femmes trans, les données montrent qu'elles ne bénéficient pas d'avantages biologiques sur les autres femmes. Une méta-analyse réalisée par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport⁶ basée sur la littérature scientifique publiée entre 2011 et 2021 prouve que les traitements hormonaux amènent les sportives trans à un niveau physique proche voire inférieur à celui des autres sportives. Une étude de 2024, commandée par le Comité international olympique, montre que les femmes trans seraient même désavantagées physiquement⁷.

Quant aux hommes trans, ils sont invisibilisés dans ces débats aussi. La femme trans est l'épouvantail, là où l'homme trans est une victime. C'est la femme trans qui voudrait s'imposer de force, là où l'homme trans ne revendiquerait rien, et a fortiori pas de participer aux compétitions. Et pourtant, nombre d'entre eux sont des athlètes reconnus, comme Chris Mosier, triathlète américain⁸...

Mobilisons-nous contre la transphobie, et contre tout contrôle du corps des femmes et des minorités de genre ! □

1) NCAA Division I Womens Championship.

2) Premier stade de la puberté « Échelle de maturité de Tanner », 5 mai 2015, RTS.

3) Combiné aux lois contre les retardateurs de puberté, il s'agit bien d'exclure les personnes trans du sport.

4) « L'exceptionnelle morpho-anatomie de Michael Phelps », 14 septembre 2012, sportpostureconseil.

5) Ce qui a pu amener à des tests de féminité.

6) « Athlètes transgenres féminines et sport d'élite: examen scientifique », Centre canadien pour l'éthique dans le sport.

7) « Il y a des différences sportives entre femmes trans et femmes cis, voici lesquelles », Lola Buscemi, 25 avril 2024, Slate.

8) « Are There No Athletes Assigned Female at Birth Who Transitioned and Competed in Men's Sports? », Nur Ibrahim, 31 octobre 2022, Snopes.

La tornade blanche

PAR PASCAL DIAS

À l'automne 1988, les infirmières faisaient irruption sur l'arène sociale à l'appel de leur coordination. Quelque chose d'énorme qui bouleversa le pays. « Jamais une grève n'aura bénéficié d'un tel capital de sympathie », titrait le journal Libération. Les syndicalistes de lutte et les militant-es de la LCR joueront un rôle essentiel dans cette première grève nationale dirigée par une structure d'auto-organisation.

Les infirmières (300 000 à l'époque, dont 200 000 dans les hôpitaux publics, au cœur de la mobilisation), relançaient la revendication sur les salaires, étiquetée revendication de « nantis » dans les années 80, et refusaient de négocier un aspect de leur plateforme au détriment d'un autre : « elles veulent tout ! ». Le mouvement aura été une immense expérimentation sociale, une folle aventure individuelle et collective pour un milieu hyper féminisé (85 % en moyenne, 93 % pour les infirmières hospitalières) qui n'avait guère bougé jusque-là.

La coordination infirmière, qui suscita dans son sillage des coordinations d'autres métiers de la santé de moindre ampleur, fut plus puissante, plus longue (18 mois) que les coordinations des étudiant-es et des cheminot-es en 1986-87. Des femmes salariées souvent jeunes, en prenant conscience d'être entrées symboliquement dans le salariat, ont chamboulé les règles du jeu des luttes sociales.

D'OÙ EST PARTI LE BOULET DE CANON INFIRMIER ?

En 30 ans le paysage hospitalier avait été profondément transformé par la création des CHU (des entreprises de 4 000 ou 5 000 salarié-es), les progrès de la médecine, les innovations scientifiques et techniques, développant les spécialités, les compétences, et aussi les charges de travail et les responsabilités. Le corps infirmier, au cœur de ce cyclone social, avait doublé entre 1975 et 85.

Mais l'infirmière, héritière de deux ancêtres, la bonne sœur et la servante, subissait toujours le décalage scandaleux entre son rôle réel et son statut dans l'organisation du travail. Et les plans d'austérité qui se sont succédé à partir de

1978, dégradèrent ses conditions d'exercice, entraînant nombre de départs.

Le 10 mai 1981 Mitterrand est élu Président de la République. Un gouvernement PS-PCF est installé. Les confédérations CGT, FO et CFDT se refuseront à mener les combats en défense du monde du travail, y compris lors du tournant de la rigueur en 1983, et elles perdront en une décennie la moitié de leur adhérent-es. Après la sortie du PC du gouvernement en 1984, la CGT haussa les revendications et son sectarisme.

Dans la CFDT qu'une génération militante marquée par les espérances et utopies de Mai 68 avait investie dans les années 70, de nombreuses structures étaient opposées à l'accompagnement de la crise économique par la confédération et à son « recentrage » avec Edmond Maire à sa tête (la fin de l'anticapitalisme).

C'était majoritairement le cas des syndicats CFDT santé-sociaux d'Île-de-France regroupés dans un Comité régional de coordination (CRC). Si la plupart des militant-es n'étaient pas encartés politiquement, plusieurs animateur/rices étaient membres de partis d'extrême gauche (Serge Roux, Marie-Thérèse Patry et d'autres, à la LCR) ou d'organisations libertaires.

Infirmier à l'Hôpital psychiatrique Ville-Évrard, dans le 93, j'adhérais à la CFDT et à la Ligue communiste révolutionnaire lors des coordinations nationales d'élèves infirmier-es en 1982 et 83, pour l'amélioration des conditions d'études, la revalorisation des stages et le refus d'engagements de servir. En 1984 je rejoignais l'exécutif du CRC. La même année, en avril, une journée de grève mettait des milliers d'infirmières dans la rue pour obtenir un vrai statut. En réponse, un décret valorisant leurs



La Bourse du Travail de la rue Charlot, à Paris, ne peut contenir tous les participants à l'assemblée, qui fait suite à la manifestation du 29 septembre. © B. Le Hir de Fallois.

rôles et compétences sortait le 17 juillet (mais sans les textes d'application).

Durant la décennie 80, nos sections CFDT d'Île-de-France mènèrent des grèves longues, dures, particulièrement dans les établissements psychiatriques, s'appuyant sur des AG quotidiennes et des comités de grève, pour imposer aux autres syndicats frileux des mobilisations contrôlées par la base. Quelques syndicats CGT en désaccord avec leur fédération faisaient de même en province. En 1987 était aussi mise en place une coordination d'infirmier-es anesthésistes. Voilà le contexte dans lequel nous nous trouvons le 25 mars 1988, quand, à l'appel d'une fédération d'une quarantaine d'associations corporatistes d'infirmières, l'UNASIIF, 3 000 infirmières manifestèrent à Paris contre un décret de la ministre Michèle Barzach¹. Il abaissait le niveau de recrutement en permettant à toute personne ayant cotisé cinq ans à la Sécu de postuler à l'entrée dans les écoles d'infirmières (jusqu'à là il fallait le Bac ou un examen de niveau Bac).

C'est le camouflet de trop pour des professionnelles non reconnues dans leur technicité, toujours considérées comme de simples « piqueuses », avec un salaire d'appoint, et totalement subordonnées aux médecins. Et le point de départ du plus puissant mouvement qu'aient connu les hôpitaux et la santé. Les infirmières remettront en cause leur place de femmes

salariées dans un univers très hiérarchisé où 85 % des médecins étaient des hommes, souvent méprisants, condescendants.

Elles sont passées à l'acte, se sont battues pour leur reconnaissance sociale, leur dignité, le changement de leur image dans la société et occuper pleinement la place qui leur revenait.

Fini les bonnes sœurs de jadis. « Ni nonnes. Ni bonnes. Ni connes ! », « Sacerdoce, bénévolat, ras la seringue ! Nous sommes des infirmières ! »

LES ÉTAPES DE CETTE TORNADO BLANCHE

Le 25 mars, à la fin de la manif à laquelle le CRC CFDT avait appelé, au mégaphone, nous avons proposé aux infirmières de se réunir à la Bourse du Travail pour discuter des suites. L'UNASIIF, dirigée par des cadres infirmières, choisissait d'aller discuter au Ministère. Infirmier, j'étais chargé de l'animation de l'AG pour le CRC. Comme nous l'avions prévu, j'ai proposé la création d'une coordination d'infirmières syndiquées et non syndiquées. Ce que les 80 collègues présentes ont approuvé par un vote à main levée.

Pour nous, militant-es révolutionnaires, les coordinations de salarié-es venaient combler un vide laissé par la passivité et la division syndicales, l'absence de prise en compte des attentes des professionnel·les. Mais elles n'étaient pas un simple substitut aux organisations syndicales défaillantes. Les coordinations n'exprimaient pas de

positions antisyndicales, au contraire, elles appelaient l'ensemble des syndicats à participer. Elles permettaient, avec des assemblées générales souveraines, une forme d'organisation supérieure en répondant aux exigences de la lutte : unité, démocratie et donc contrôle par les premier-es intéressé-es des revendications, des actions, des négociations, pour un mouvement efficace qui joue la gagne.

La semaine suivante nous nous sommes retrouvé-es à une petite dizaine dans nos locaux syndicaux, pour commencer à organiser ça. Une moitié étaient membres de la CFDT (dont Irène Leguay qui deviendra dans les années 90 secrétaire générale de la fédération SUD Santé-Sociaux, Danièle Abramovici, François Nizet et moi). Les autres infirmières étaient non syndiquées.

Venait de démarrer la période de construction de la coordination, dans une ferveur suscitée par la naissance d'une force collective. Une période d'apprentissage pour de nombreuses femmes n'ayant jamais milité (4 % des infirmières étaient syndiquées), qui appréciaient le rôle du CRC.

Des salaires dérisoires pour trois années d'études après le bac, un boulot, si dur psychologiquement avec la confrontation quotidienne à la mort, la maladie, la souffrance, et les horaires, le travail les week-end, la « double journée » à la maison, la difficulté de tout concilier. La durée d'exercice professionnel était de sept ans en moyenne. Grâce à la coordination, les infirmières se sont révoltées et elles ont enfin le sentiment d'exister collectivement.

À la première assemblée générale d'Île de France, le 28 avril, se sont retrouvées une centaine d'infirmières venues de 22 hôpitaux. Des commissions sont mises en place sur le cahier revendicatif (statut, formation, conditions d'exercice, salaires) et sur la préparation des actions et les relations publiques avec les syndicats, les associations, la presse, les personnalités.

Pour ce qui concerne la CFDT, nous avons proposé une augmentation de 1 500 francs par mois (230 euros). Une revendication que nous pensions un peu élevée pour le milieu... et qui n'a pas été approuvée, car les infirmières présentes voulaient 2 000 F (environ 400 euros si on rapporte au coût de la vie), parce qu'« elles le valent bien » ! Là, nous avons vraiment compris qu'il se passait quelque chose. A aussi été



La coordination face à la presse: Irène, de l'hôpital de Versailles; Pascal, infirmier psy à Ville-Evrard; Annick, surveillante au centre hospitalier de Corbeil; Danièle, infirmière à la Pitié-Salpêtrière; Nicole et Régine, qui travaillent en réanimation à Saint-Antoine. © B. Le Hir de Fallois/C. Mrami.

retenu un objectif: un mouvement national à l'automne!

Il y a eu une rencontre en mai avec des infirmières anglaises afin qu'elles nous parlent de leur grève récente contre Margaret Thatcher, qui avait dû concéder une hausse des salaires de 15 %. Un événement organisé par le CRC CFDT et avec nos contacts dans la IV^e internationale, qui rassembla 200 collègues.

Un deuxième AG Île-de-France a lieu le 14 juin. Elle rassemble 250 infirmières, venues de 60 établissements. Une première plate forme revendicative est votée: les 2 000 francs, pas de salaires inférieurs à 8 000 F (le début de carrière était payé 5 800 F), des créations de postes, le droit à 10 jours par an minimum de formation continue, un travail en tandem pour toute infirmière arrivant dans un service et l'abrogation du décret Barzach.

Une journée de grève est décidée pour le 29 septembre. Avec une pétition à faire circuler tout l'été dans les hôpitaux et cliniques du pays, via des envois postaux et un suivi téléphonique (à l'époque pas de réseaux sociaux, pas de mails, pas de téléphones portables). 50 000 signatures seront recueillies durant l'été!

À la fin de l'AG, où ce sont surtout des mecs qui sont intervenus, notamment François et moi qui avions l'expérience du syndicat et de la LCR, nous avons décidé avec les infirmières du bureau de ne plus reproduire ça, sinon nous allions nous couper de la réalité féminine du milieu. Il fallait absolument préparer collectivement les prochaines AG. Les suivantes seront toutes présidées par des infirmières.

Lors de la troisième AG le 15 septembre, 500 infirmières participent représentant 116 hôpitaux (dont une vingtaine de province), quelques cliniques et maisons de retraites. La CGT y propose de substituer le 27 septembre (une journée d'action sur la Sécu de la CGT) à la journée du 29 septembre. Elle se fait huer!

La conférence de presse le 28 septembre a eu un retentissement important. Elle s'est tenue avec le soutien de Léon Schwarzenberg, cancérologue et éphémère ministre de la Santé du gouvernement Rocard (nommé le 29 juin 1988, il démissionne 8 jours plus tard!). Mitterrand s'était exprimé quelques jours plus tôt: « *les infirmières n'ont pas le sort et la situation que le pays*

leur doit ». Au pouvoir depuis 1981, le bon président s'émeut du problème et oublie les responsables qui ont attendu que la marmite explose.

Lors de la grève et des manifestations du 29 septembre, 30 000 infirmières battent le pavé de Montparnasse au ministère de la Santé. Du jamais vu! Des aides-soignantes, des kinés, sont aussi présent-es. Les syndicats sont en fin de cortège. 90 % de grévistes dont énormément d'assignées au travail. 4 000 manifestantes aussi à Lyon, Caen, Lille, Marseille, Bordeaux... Si le ministre Claude Évin refuse de discuter avec la coordination, une délégation est néanmoins reçue par son directeur de cabinet.

3 000 INFIRMIÈRES SE PRESSENT À L'AG À LA BOURSE DU TRAVAIL AU RETOUR DE LA MANIF. DES HAUT-PARLEURS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS POUR SONORISER LES ABORDS DE LA BOURSE.

En ressortent sous les applaudissements et les hurlements: l'exigence que « *notre Coord* » siége à la table des négociations et de contrôler le mouvement qu'elles ont initié, la volonté de le généraliser au niveau national, deux journées de grève les 6 et 7 octobre, une Assemblée générale nationale le samedi 8 octobre. Il est convenu que chaque établissement désignera deux représentantes pour cette AG. L'ouverture de la coordination infirmière aux autres hospitaliers est aussi débattue. Au même moment, des aides-soignantes et agents hospitaliers se réunissaient dans une autre salle pour créer leur coordination, avec l'aide et le soutien du CRC.

L'UNASIIF n'appelle pas à la reconduction « *pour ne pas s'associer à un mouvement plus politique que professionnel* ». Les fédérations syndicales qui ont dénoncé en interne la coordination comme un groupement minoritaire manipulé par la LCR, se sont ralliées au 29 septembre. La CGT a tenté de reprendre la main en appelant, au mépris de la réalité, à la grève reconductible et intercatégorielle pour le lendemain. Elle s'efforcera ensuite de coller à la coordination infirmière sans lui donner le moindre moyen.

Les jours suivants, des coordinations régionales infirmières voient le jour dans tout le pays. Les AG sont massives dans les hostos. L'aile motrice du mouvement et que l'on retrouve à l'animation

du bureau d'Île-de-France, une trentaine de personnes pour mettre en musique les décisions des AG, a entre 25 et 35 ans. J'avais 29 ans, Irène aussi, François 35 ans, Pascale 26 ans... L'état d'esprit était « *soit on se barre, soit on se bat!* ». Se construisent des coordinations d'aides-soignantes et agents hospitaliers (revendiquant 2 000 F d'augmentation, la promotion professionnelle, des effectifs...), de kinés-ergothérapeutes, de manipulateurs radios-laborantins, de secrétaires médicales, de personnels de psychiatrie (autour de la reconnaissance de sa spécificité et de la défense de la politique de secteur), etc.

Lors de la grève et des manifestations le 6 octobre, 50 000 personnes manifestent à Paris, des milliers en régions, avec la présence des autres métiers hospitaliers. Les fédérations CFDT et FO s'opposent à la présence de la coordination aux négociations (ce n'est pas le cas de la CGT). Le ministre de la Santé, Claude Évin ne lâche pas grand-chose: moins de 50 euros d'augmentation en moyenne et pour les seules infirmières. « *Nous ne sommes pas des moineaux pour nous contenter de miettes!* », répond la coordination.

La grève le 7 octobre sert à s'organiser dans les hostos pour l'AG nationale du lendemain.

L'AG nationale à la Sorbonne le 8 octobre rassemble 900 délégués venant de 400 établissements. 68 villes sont représentées en dehors de la région parisienne. J'ai ouvert les débats pour la coordination Île-de-France. La proposition d'entrer en grève reconductible et une manifestation nationale le 13 octobre sont votées à l'unanimité, dans l'enthousiasme. Objectif 100 000 à Paris le 13 octobre! Le conflit se radicalise. La Coordination Nationale est créée. Le bureau de la coordination Île-de-France devient bureau national provisoire.

Le lien avec les autres catégories professionnelles fait débat. Si certains hôpitaux sont ou entreront en grève dans un cadre intercatégoriel assumé, notamment en psychiatrie, c'est plus compliqué dans nombre d'établissements.

L'AG nationale votera largement, après un âpre débat, notre proposition d'un comité de liaison entre coordinations



professionnelles.

Les tendances au sein de la coordination infirmière se cristalliseront jusqu'à la fin du mouvement sur l'opposition entre catégoriel et intercatégoriel. Une question déjà présente avec la coordination des cheminots de l'hiver 86.

L'idée de la tendance intercatégorielle, animée par des syndicalistes de lutte, unitaires, était de ne pas avancer d'emblée une plateforme unique, mais d'aider les autres catégories à construire leurs propres plateformes afin d'impulser un mouvement capable de faire sauter le carcan gouvernemental, y compris pour les infirmières. C'était l'objectif du comité de liaison. La sensibilité catégorielle misait tout sur la profession infirmière, jugeant que les autres catégories n'étaient pas prêtes. Elle était présente en province, autour de hôpitaux de Limoges, Martignes, Poitiers, Montpellier et à Paris, avec le courant du PS de Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon. Nicole Bénévisse en était la figure la plus médiatique.

Pour une majorité d'infirmières, le contrôle démocratique sur une plateforme bien définie était la principale motivation et traduisait bien plus la volonté d'échapper aux manipulations que de fuir les autres catégories. Dans les services on travaille ensemble et la revalorisation de la profession a toujours été associée à une revalorisation de la santé.

Lutte Ouvrière tentera de capter la frange la plus radicale du mouvement avec une « coordination

intercatégorielle de personnels de santé » qui participa au comité de liaison et restera très minoritaire.

Le 9 octobre, Mitterrand intervient : « Il faut donner quelques années au gouvernement pour apporter des solutions ». À la suite de l'AG du 8 octobre le conseil national de l'UNASIIF change son bureau discrédité et appelle les infirmières à participer à la grève et aux manifestations.

UNE LUTTE DE FEMMES

L'auto-organisation est générale. La grève reproductible, difficile à organiser parce que les soins et la sécurité doivent être assurés aux malades, sera suivie à 80 %. Les infirmières se réunissent quotidiennement en AG dans leurs hôpitaux (souvent plusieurs centaines de collègues) pour décider les initiatives : vente de badges pour les caisses de grève, confection de tracts, de banderoles, de slogans, défilés dans les villes, prise de tension sur les marchés pour populariser le mouvement, descente des matelas dans les halls dès qu'un lit est libéré, occupation de bloc opératoire si des chirurgiens ou l'administration refusent de diminuer l'activité, etc.

« Toutes les femmes rencontrées disent qu'elles ont fait durant ces semaines de grève des tas de choses dont elles ne se croyaient pas capables. Un phénomène de type 68, de prise de conscience individuelle. Et la découverte de la solidarité entre femmes... » (Cahiers du Féminisme, hiver 1988).

L'attention apportée à l'organisation collective et démocratique de la lutte

a permis à des milliers de femmes de surmonter leurs réticences, de s'exprimer, de s'affirmer. « Au début c'était dur, il fallait se forcer. Rapidement les tâches se sont multipliées et peu à peu tout le monde s'y est mis. De plus en plus de femmes prenaient l'habitude de prendre la parole dans les assemblées, à la sono dans les manifs, d'organiser les choses, de répondre aux journalistes. Ce combat c'était le nôtre, il fallait bousculer toute une éducation. Nous nous sommes affirmées comme individus et comme femmes. » (Irène). Les infirmières disaient « nous les infirmières ». Les services d'ordre des manifs étaient féminins. Les gros bras de la CGT en étaient tout déboussolés.

Pour préparer le 13 octobre, la coordination organise une rencontre avec les fédérations syndicales. La CFDT refuse de défilier derrière la coordination infirmière. Je rappelle notre mandat : « camarades, les coordinations seront devant, les syndicats derrière ». Le secrétaire général de la fédération me répond « ex-camarades ». Le divorce était consommé.

Le succès des coordinations fait l'objet d'un débat le 12 octobre au Comité central du PC. Le secrétaire général, Georges Marchais, pousse la CGT à aller y concurrencer « les gauchistes ». Il déclare « le syndicat de masse et de classe qu'est la CGT a tout à y gagner ».

LE RAZ-DE-MARÉE DU 13 OCTOBRE !

5 000 personnes se retrouvent Porte de Versailles à l'appel des fédérations CFDT, FO, CGC et CFTC. La Coordination infirmière réussira son pari : plus de 100 000 manifestant-es marchent de la Bastille au ministère (un tiers du cortège est composé des autres métiers de santé), avec la présence d'artistes, de pontes médicaux. La CGT est en fin de cortège et nous avons refusé que son secrétaire général, Henri Krasucki, soit présent à la banderole de tête.

Un TGV entier a été affrété de Marseille, plusieurs wagons réservés à Metz, 6 cars à Besançon, etc. Un meeting géant se tient à l'arrivée avec l'aide logistique de la CFDT « oppositionnelle », dont la CFDT PTT Île de France, elle aussi en lutte et en grève (centres de tri, camions jaunes) contre la volonté de sa fédération.

Jusqu'ici la Coordination était reçue par des conseillers techniques, ce jour-là le ministre Évin nous reçoit en personne. Il nous remet une « lettre à la



Une tribune animée à la rencontre nationale du 15 octobre ; de gauche à droite : un délégué de Lille, Claude d'Agen, Irène, Pascal et Nicole de la coordination Île-de-France ; debout derrière : Danièle et Pascale, infirmières au Kremlin-Bicêtre. © C. Doury.

Coordination ». En une semaine, l'enveloppe a doublé. Ce que lâche le gouvernement n'est pas ridicule : l'équivalent de 80 euros par mois en début de carrière, 150 euros pour les infirmières ayant 10 d'ancienneté, 220 euros en fin de carrière. Mais cela reste loin du compte. Nous lisons la lettre à la sono. Les infirmières scandent « *Évin, démission!* »

Un conseiller du ministre, à propos des rencontres avec les représentant-es de la coordination, dira « *on leur parle grilles de salaires, elles nous racontent leurs vies au travail et hors travail, comment voulez-vous négocier?!* ».

La popularité de notre mobilisation est alors énorme, la couverture médiatique impressionnante. Les malades, les familles manifestent leur soutien, entraînant de grosses turbulences dans le PS alors que les élections municipales approchent. Nous l'avons appris plus tard, le Premier ministre Rocard veut reprendre la main sur le dossier. Évin, qui est aussi porte-parole du gouvernement, s'y oppose et menace de démissionner.

Dans la nuit, à 2 h 30, le Premier ministre annonce qu'il reçoit toutes les

parties prenantes. À 3 h 15 les syndicats et la coordination sont à Matignon. Je prends la parole au nom de la coordination nationale : « *le gouvernement acte enfin notre reconnaissance mais nous sommes loin de la satisfaction de notre plateforme revendicative. Notre AG demain décidera des suites* ».

Samedi 15 octobre, l'AG de la coordination infirmière se réunit au Panthéon. Elle rassemble un millier de déléguées. Les revalorisations salariales sont inégales et insuffisantes. Rien sur les effectifs, les conditions de travail, la formation continue, le diplôme d'État pour les infirmières psy, etc. On est passé « *de l'aumône au pourboire* ». Les annonces d'Évin sont rejetées à l'unanimité (moins deux abstentions). « *Il s'agit d'un vote d'énervement* » dira Rocard. « *Les infirmières ne sont pas énervées, elles sont déterminées!* » lui répond la coordination.

La grève reconductible continue donc. Mais comment faire mieux? Les militant-es CFDT et CGT de la « gauche » syndicale continuent de proposer le renforcement des liens avec les autres professions « pour frapper fort ensemble! », mais une majorité s'y

oppose, de peur de perdre la maîtrise du mouvement. Est votée une nouvelle mobilisation le samedi 22 octobre avec un appel à la population à venir soutenir « les blouses blanches ».

Le 20 octobre, un émissaire de Matignon s'invite à une réunion de la coordination pour nous demander d'accepter les avancées obtenues « *au nom de la raison d'État* ». Nous lui avons répondu que « *nous ne ferons pas ce cadeau au pouvoir d'une sortie honorable* ».

À partir de là, le gouvernement, dos au mur, joue la brutalité. Pour Rocard les grévistes ne peuvent qu'être manipulés : « *on ne peut pas négocier avec les assistants de M. Krivine* ». Le porte-parole de la LCR lui répondra « *que la thèse du complot destiné à discréditer le mouvement et le diviser, pour justifier le refus de négocier, est une manœuvre dérisoire* ».

Dans les médias le ton commence à changer : *Le Nouvel Observateur* écrit « *Les trotskistes manipulent, comme pour la révolte étudiante de 1986 et la grève des cheminots* ». *Paris Match* : « *Le retour des barons noirs* ». « *Matignon a dans le collimateur le désormais*



célèbre Pascal Dias » (*Le Quotidien de Paris*). « Les coordinations déferlent, soutenues par des pros de l'agitation » (*France soir*). « Pascal Dias et sa blouse rouge. L'homme de la Ligue derrière la Coordination » (*Libération*). TF1 déclare que « la LCR a repris le contrôle » alors que je m'avancçais pour rendre compte au sortir du ministère. « Des divisions se font jour dans la Coordination. Les syndicalistes d'extrême-gauche veulent entraîner les infirmières dans une grève générale avec les cheminots, les postiers... » (Antenne 2), etc.

Pierre Bérégovoy, ministre des Finances, reprend la célèbre formule de Thorez : « Il faut savoir terminer une grève ». Le président n'est pas en reste : « les infirmières demandent trop! ».

Quelques camarades et moi n'avions jamais caché nos appartenances, syndicale et politique. Si nous défendions nos positions dans les débats, nous avons toujours respecté les mandats votés par le mouvement. Ce qui nous importait, c'était de faire la démonstration qu'un mouvement social pris en charge par une partie de la population, s'il s'en donne les moyens, peut gagner. Et de facto rendre crédible et désirable l'autogestion appliquée toute la société.

Les infirmières m'ont conservé leur confiance. Jusqu'à la fin je suis resté

porte-parole national avec Irène et Nicole. Mais le bureau de la Coordination est secoué et le manque de perspectives n'arrange pas le climat. La grève s'essouffle, les infirmières sont épuisées, les pertes de salaire commencent à peser et la question de l'extension aux autres catégories divise.

Le samedi 22 octobre est loin d'être ridicule avec 20 000 personnes à Paris! L'appel est entendu, des familles avec enfants sont là. On fait même la fête près de Matignon. Il y a encore un millier de déléguées à l'AG nationale du dimanche 23 octobre qui se tiendra sans la presse, à huit clos. La suspension de la grève reconductible est votée, de peu. Le mouvement continuera sous d'autres formes à l'appréciation des coordinations locales. De nombreux hostos décident de poursuivre la grève.

Le gouvernement ne veut plus rien concéder. Malgré l'appel lancé par les manifestant-es le 22 octobre : « *syndicats ne signez pas!* », les fédérations CFDT, FO et CFTC apposeront leur signature le 24 octobre. Le sentiment de légitimité était tel, que les infirmières étaient persuadées qu'elles allaient gagner. Ces accords Évin, indignes d'une telle lutte, sont vécus comme une trahison et provoquent chez la plupart des infirmières un immense désarroi; on les considérait toujours aussi mal. Le gouvernement socialiste dépensait des dizaines de milliards pour des avions

Rafale mais seulement 2 milliards pour les personnels de la santé. Cette grève aura fait apparaître, peut-être plus qu'ailleurs, l'imposture sociale et politique de Mitterrand I et II, quelle que soit la couleur du locataire de Matignon. Le 3 novembre, lors d'une nouvelle montée nationale à Paris, il y a 40 000 manifestant-es. Plus de deux fois moins que le 13 octobre, mais ce n'est pas le chant du cygne et ce jour-là l'unité des métiers de santé est réalisée. Ce qui prédominait, c'est qu'il fallait préparer le second round.

Le 5 novembre, la quatrième AG nationale, 436 établissements de 257 villes sont représentés. « *Nous exigeons toujours de vraies négociations sur la base de notre plate-forme revendicative* », cette motion votée à l'unanimité est un désaveu pour les syndicats signataires. Sont aussi votées : une grève pour fin janvier, des états généraux infirmiers et de la santé au printemps 1989, et la constitution de la « coord » en association loi 1901. Si une coordination est un outil éphémère, le temps de la lutte, pour une large partie des infirmières qui veulent continuer « parce qu'on n'a pas obtenu ce qu'on voulait! », cela n'allait pas de soi.

LE PARI DU REDÉMARRAGE DE LA LUTTE, INTERCATÉGORIELLE ET SANS FRONTIÈRES!

Le printemps 1989 promettait d'être chaud. De nombreuses catégories repartaient en action en février et mars : kinés, médecins, sage-femmes... Le secteur social entrainait à son tour dans la danse. Un collectif national, de syndiqué-es et non syndiqué-es, couvrant une cinquantaine de départements, réussira le 21 avril la plus forte mobilisation que ce secteur ait connue depuis 15 ans, avec 20 000 manifestant-es à Paris. Mais sans grève reconductible, le ministère n'a pas reculé.

La coordination nationale infirmière fut sollicitée de tous côtés pour participer à des réunions dans les pays voisins. Un exemple à suivre! Le 27 janvier 1989, 30 000 personnel-es de santé manifestaient à Bruxelles. 20 000 manifestant-es à Dortmund le 28 février, suivi d'une AG nationale pour structurer le mouvement. Aux Pays-Bas une mobilisation sans précédent rassemblait des dizaines de milliers de personnes en mars, avril, avec une coordination « infirmières et soignantes en révolte ». En Italie, en Suisse, en Autriche, au Canada... Avec partout ce même humour dans les slogans, la



même ambiance, mélange de gaîté, de spontanéité et de détermination.

Les états-généraux les 15 et 16 avril furent un succès. La plateforme est peaufinée. Des collègues d'autres catégories et des délégations étrangères sont présentes. L'Europe, préoccupation importante avec la libre circulation à venir, faisait l'objet d'un forum. Est votée « *la reprise d'un vaste mouvement à l'automne, co-organisé par les différentes coordinations, dans le cadre d'une mobilisation internationale pour un plan d'urgence pour la santé dans l'Europe de 1992* ».

Fin mai, lors du deuxième Salon infirmier à Paris, la coordination infirmière est plébiscitée par les 30 000 infirmières présentes.

Mais les bureaux nationaux de la coordination, fin juin et début août, actent les fortes divisions internes : les courants catégoriels s'affranchissent du vote des états-généraux et appellent le 12 octobre les seules infirmières. 5 000 se rassemblent devant le ministère. Le 21 octobre, 8 000 personnes, dont des délégations étrangères, participent à la manifestation unitaire et européenne à Paris. Loin des standards de l'automne 1988. Les accords Évin ont laissé des traces. L'espoir d'une « deuxième vague » s'éteint.

L'AG du 22 octobre, avec 114 établissements représentés, jugeait impossible de décider de nouvelles perspectives d'action et votait l'illégitimité de l'AG convoquée le 4 novembre 1989 à Montpellier par plusieurs coordinations de province, qui décida la transformation de la Coordination nationale infirmière en un syndicat professionnel (CNI). Une captation du sigle que nous avons dénoncée. La scission était consommée.

L'EXCLUSION DE LA CFDT, LA CRÉATION DU CRC PUIS DE SUD

Lors du Congrès de la confédération CFDT fin novembre 1988 à Strasbourg, E. Maire fustige « *les moutons noirs* », « *les coucous de la santé et des PTT d'Île de France, qui n'ont plus leur place à la CFDT* ». Le 30 novembre le conseil fédéral CFDT santé-sociaux suspend tous les syndicats de la région parisienne, « *un nid de gauchistes* » pour la direction fédérale. Les griefs : le 13 octobre, le CRC était avec la coordination infirmière et pas avec sa fédération, ses locaux et ses lignes téléphoniques étaient occupés par les coordinations, le CRC a dénoncé les accords Évin, etc. 4 000 adhérent-es sans structure

doivent se réaffilier de façon à éliminer les militant-es gênant-es. Nombre de directions s'empresse de supprimer locaux et heures syndicales. Leur protection ayant sauté, des militant-es subissent des repréailles patronales. Dans un premier temps les équipes qui ont construit un outil syndical devenu majoritaire refusent et dénoncent ces exclusions : « *la CFDT n'appartient pas à sa clique dirigeante. Nous avons fait notre boulot syndical en aidant les salarié-es à s'organiser pour obtenir satisfaction...* ». Mais nos camarades des PTT d'Île-de-France s'en vont et créent SUD PTT. Dès lors, la majorité des adhérent-es et militant-es qui avaient participé avec entrain et fierté à ce grand mouvement social de l'automne-hiver 1988, s'attelèrent à la création d'un nouveau syndicat, le CRC, puisque nous étions connu-es avec le sigle CRC CFDT, qui deviendra « *Coordonner Rassembler Construire - Santé-Sociaux* ». Un tiers des adhérent-es restent à la CFDT. Un travail de pionnier-ère a commencé, avec quelques dizaines de militant-es aguerris-es et 3 000 adhérent-es. Bientôt, d'autres équipes issues de la CFDT nous ont rejoints, au Havre, à Mont-de-Marsan, Marseille, Albi, Lyon, etc., et également des non-syndiqué-s aussi et quelques camarades venant de la CGT.

Il y eut un nouveau grand mouvement dans les hôpitaux à l'automne-hiver 1991-92. Le CRC avait impulsé un « collectif inter-hôpitaux d'Île-de-France » qui regroupait toutes les catégories de personnels et mis en grève et dans les rues des dizaines de milliers de salarié-es. Mais de fortes tensions existaient avec le syndicat CNI qui s'échinait à organiser un simple mouvement infirmier. Ce syndicat

catégoriel (marginal aujourd'hui) campa sous les fenêtres du ministère pendant des semaines. Au même moment, le CRC participait avec des syndicalistes de la CGT et des non-syndiquées, à l'animation d'une coordination nationale des assistantes sociales (« *Ni bonnes ni fées!* »), la C.O.N.C.A.S.S. Une nouvelle lutte auto-organisée d'une profession féminisée (à 96%).

Progressivement s'édifiait avec de faibles moyens syndicaux une fédération nationale, CRC, qui deviendra SUD santé-sociaux en 2000, et nous rejoindrons l'Union syndicale Solidaires à la suite de SUD PTT. Nous construire en fédération de la santé et du social était un passage obligé, mais pas une fin en soi. Notre premier congrès votera l'objectif d'une fédération nationale unifiée regroupant les syndicalistes de lutte et les non-syndiqué-es ayant participé aux coordinations, dans un grand syndicat capable de mener avec succès les indispensables combats et porteur d'un projet de transformation sociale.

Ce n'est qu'un début, le combat continue ! 35 ans plus tard la situation est pire encore, dans la santé, pour la protection sociale, les services publics, nos droits, nos libertés, et cetera, et cetera. Haut les cœurs ! □

Pascal Dias (membre fondateur de SUD Santé-Sociaux et de son exécutif fédéral durant trois décennies et militant de la LCR pendant 25 ans)

1) M. Barzach était ministre de la Santé d'un gouvernement de droite, dit de cohabitation. En mai-juin 1988, ont lieu des élections présidentielles et législatives qui débouchent sur un nouveau gouvernement socialiste.



Pascal Dias

Nahel : un an après, l'antiracisme plus que jamais nécessaire

PAR ÉDOUARD SOULIER

Le 27 juin 2023, Nahel, un adolescent de 17 ans, est tué à bout portant par la police. La version policière est immédiatement reprise et justifie le meurtre via la loi sur le refus d'obtempérer.

Il s'agit de la loi Cazeneuve de 2017 qui autorise la police à faire feu notamment lors de contrôles routiers. Cette loi a considérablement augmenté le nombre de personnes tuées par la police ces dernières années. Et à chaque fois, le profil de la victime est celui d'une personne racisée alors qu'il y a plusieurs milliers de refus d'obtempérer chaque année. Nahel est un adolescent des quartiers de Nanterre, il est donc la cible de la presse qui le dépeint comme un délinquant et annonce, faussement qu'il a un casier judiciaire. Toutes les justifications sont déployées pour faire croire qu'il est normal de mourir à 17 ans quand on est un arabe de banlieue.

Les vidéos de l'assassinat sortent vite, montrant d'une part que la version policière est un mensonge, mais aussi la violence de l'interaction. Les policiers ont provoqué une escalade après un profilage raciste. Pour ajouter l'insulte à la blessure mortelle, les médias dominants le rendent responsable de sa propre mort.

Mais l'insulte la plus grande viendra lorsqu'après l'incarcération du policier tueur, une cagnotte de soutien sera mise en place atteignant presque 2 millions d'euros. Le message renvoyé est donc : tuez des personnes racisées, vous deviendrez millionnaires.

LA JEUNESSE DES QUARTIERS POPULAIRES, HABITUÉE À LA VIOLENCE POLICIÈRE, ENTRE EN RÉVOLTE

Elle organise aussi des actions contre les symboles de l'État et du racisme systémique. Des commissariats bien sûr

mais aussi des écoles, car lorsqu'on est racisé c'est dans cette institution que l'on apprend en premier le racisme. La répression va s'abattre de manière brutale. Le RAID, dépêché à Marseille, tuera un passant (qui comme par hasard était non blanc) et mutilera à vie un autre. Les punitions collectives, comme la fermeture des transports en commun en banlieue parisienne, seront utilisées. On dénombre plusieurs centaines d'arrestations et de mises en détention pour des simples vols de cannettes considérés comme du « pillage ». L'assassin de Nahel, nouveau millionnaire, sera libéré quelques mois plus tard et sera libre en attendant son procès. Alors que les deux poids deux mesures, l'impunité de la police ainsi que son racisme ne pouvaient pas apparaître plus clairement, les réponses de la gauche ont été des plus timides.

Sortant de plusieurs mois de conflit contre la réforme des retraites, le mouvement social traditionnel avait pourtant eu maille à partir avec la police lors des manifestations. Alors que les revendications d'un monde plus solidaire se développaient dans tout le pays, il est clair que la solidarité ne s'est pas étendue aux populations périphériques et considérées comme subalternes.

Il faut noter toutefois qu'il y a eu des avancées par rapport aux révoltes de 2005 : plusieurs collectifs ont vu le jour, notamment avec la participation d'organisations d'habitude éloignées des quartiers, comme les syndicats. Mais ce n'est pas suffisant. La manifestation appelée par le collectif pour une marche

contre les violences policières le 23 septembre dernier n'a pas connu le succès espéré. Il n'y a toujours pas en France de collectif antiraciste capable de s'opposer aux violences policières ni au racisme systémique.

LES MORTS ONT CONTINUÉ DEPUIS CELLE DE NAHEL

Et depuis, la loi Asile-Immigration a été adopté : elle touche les sans-papiers mais aussi les personnes françaises nées de parents non français et qui pourraient être envoyées dans un pays où elles n'ont jamais vécu. L'extrême droite a été également à l'offensive, exploitant le moindre fait divers où des personnes non-blanches étaient impliquées. Cette extrême droite est capable d'organiser des manifs mais elle s'est retrouvée du côté des perdants lors d'une tentative de descente dans un quartier populaire suite à la mort d'un jeune dans un bal. Dans ce contexte d'explosion de l'islamophobie et du racisme, seul le mouvement de soutien à la Palestine a été capable d'être un point d'appui d'auto-organisation et de riposte pour les racisé-es.

Enfin les scores du RN et la possibilité, au moment où nous écrivons, de son accession au pouvoir remettent au cœur du mouvement la lutte antiraciste. Le 29 juin prochain aura lieu la manifestation de souvenir de Nahel à Nanterre. C'est le 1^{er} tour des législatives : le Nouveau Front populaire est clairement une avancée sur les revendications antiracistes mais ne suffira pas à endiguer le flot du racisme sans un vrai mouvement organisé contre le racisme. □